



2

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Molondin*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents* pages.

Lausanne, le *9 novembre* 1908.

Le Chef de service du Département.

Bucxet



Ce Volume fait suite à un Volume précédent dont les
inscriptions vont du N^o 1. de l'année 1876 au N^o 8. de
l'année 1908. Ce que je certifie.

Donneloy & 30 Décembre 1908.

L. Billaut.
L. Gene.



N° 9.

Bally et Durillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bally Robert, charpentier, menuisier

de Chêne et Taquier y domicilié à _____

Célibataire

né à Chêne et Taquier, le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Adrien Alexis Bally, agriculteur

et de Marie Rosine née Waridel, à Chêne et Taquier

2° Durillard Berthe, Léa, ménagère

de Combremont-l.-Petit, y domiciliée à _____

Célibataire

née à Henniez, le quinze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Daniel Durillard, agriculteur,

et de Fanny née Margariay, à Combremont-l.-Petit.

Les publications ont eu lieu à Chêne et Taquier et à Combremont-l.-Petit, le vingt-sept Août, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication.

Signatures des époux :

Bally Robert

Berthe Bally.

Signatures des témoins :

Eugène Trolliet

Marguerite Ogay - Henniez

Communiqué : à l'état civil

de Combremont-l.-Grand.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

[Signature]

Divorce.
Par jugement du 5 juillet 1923
rendu exécutoire le 29 août 1923
le Tribunal du District de
Moudon a dissous le mariage
inscrit contre
Il a fixé à deux ans le
délai pendant lequel l'époux
coupable ne pourra se remarier.
Inscrit le 10 octobre 1923
J. Billaud
[Signature]

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1°

Lieu d'origine et de domicile:

de _____ domicilié à _____

Etat civil:

Le N° 9 de la page 1. est celui de la dernière inscription faite l'année 1908. Les deux doubles du présent registre sont ~~mil huit cent~~ *confirmés.*

Lieu et date de la naissance:

fil de Ce que je certifie.

Donné le 6 Janvier 1909

Noms, profession et

domicile des parents:

et de _____



G. Billaud
L. Livi

Nom et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de _____ domiciliée à _____

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

domicile des parents:

et de _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

Le 6 Janvier 1909
Le Préfet
L. Auberson



N° 1.

Aujourd'hui quatorze Avril ~~mil neuf cent - neuf -~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Blanc & Héritier

Nom et profession de l'époux :

1° Blanc Henri-Emile, Louis-Jacques, Instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Belmont / Lausanne domicilié à Trahin

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, (Cuchy) le vingt sept Mai mil huit cent quatre-vingt quatre

Noms, profession et

fils de François-Louis Blanc, mécanicien

domicile des parents :

et de Julie nee Rosset, domiciliés à Cuchy

Nom et profession de l'épouse :

2° Héritier Mina, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Molondin et Ozens domiciliée à Trahin

Etat civil :

Celibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Trahin, le vingt cinq Août mil huit cent quatre vingt huit

Noms, profession et

fille de Emile Héritier, agriculteur

domicile des parents :

et de Aline nee Porey, domiciliés à Trahin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trahin et à Molondin, le vingt-un Mars et à Belmont et Ozens, le vingt deux du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Promesse de Mariage
Certificats de publication

Signatures des époux :

Henri Blanc

Mina Blanc

Signatures des témoins :

Emile Héritier

J. Henry

Communiqué : aux officiers civils

de Pully et d'Urdens

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 2^{xx}*Henrioud et Basset*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize Avril*mil neuf cent ~~neuf~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henrioud Ernest, agriculteur*de *Belmont d'Yverdon* domicilié à *Mezery**Célibataire*né à *Mezery le trente un Mars* mil huit cent *septante-cinq*fils de *Napoléon Henrioud, décédé*et de *Rosine ni Genier, sa veuve à Mezery*2° *Basset Alice-Cécile, fille de chambre*de *Goumoins-la-Ville* domiciliée à *Lausanne**Célibataire*née à *La Sarraz le dix-huit février* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*fille de *Alfred Basset agriculteur à Mezery*et de *Méry Charlotte ni Jaquier, décédée*Les publications ont eu lieu à *Mezery, à Belmont, à Goumoins-la-Ville et à Lausanne le Six Mars de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux**Acte de promesse de mariage**Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Ernest Henrioud**Alice Henrioud*

Signatures des témoins :

*J. Laigny**H. Henrioud*Communiqué : *aux officiers civils**de Belmont, d'Échallens**et de Lausanne*

L'officier de l'état civil :

L. Billaudy

N° 3.
Cardy & Jordan nie Maury
 Nom et profession de l'époux

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq juin* mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

~~neuf.~~ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cardy Lucien, maître-maçon*

de *Tuarens* domicilié à *Donneloye*

Divorcé, d'avec Marie-Louise Zumburnen, dès le vingt

Janvier mil-neuf-cent-neuf

né à *Tuarens, le vingt-neuf janvier mil huit cent cinquante huit*

fils de *Jean Cardy, maçon à Tuarens*

et de *Susette nie Collet, à Donneloye*

2° *Jordan nie Maury Hélène Marie, ménagère*

de *Mezières* domiciliée à *Donneloye*

Veuve de Jean Frédéric Jordan, dès le vingt-cinq juin mil-

neuf-cent-cinq

née à *Lausanne, le vingt Mars mil huit cent soixante trois*

fille de *Marianne Louise Françoise Maury, décédée,*

et de _____

Les publications ont eu lieu à *Donneloye, & à Tuarens, le premier*

juin et à Mezières, le deux du dit mois, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Acte de divorce des époux Cardy & Zumburnen
Acte de décès de Jean Frédéric Jordan
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Lucien Cardy
Hélène Cardy

Signatures des témoins :

V. Genet, à Donneloye
Dorchet William

Communiqué : *aux officiers Civils de Mezières & de Tuarens.*

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

N^o H. v
 Engel et Kummer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt un Septembre* mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
~~neuf~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Engel Werner Emile, peintre*de *Ruderswyl et Choune* domicilié à *Choune**Célibataire*né à *Choune, le Vingt deux Août* mil huit cent *huitante*fils de *Emile Engel, opticien*et de *Anna Lina née Hofer, à Choune*2^o *Kummer Marie Olga*de *Limpach* domiciliée à *Donneloye**Célibataire*née à *Donneloye, le Vingt un Septembre* mil huit cent *Septante-Sept*fille de *Frederic Kummer, Vétérinaire*et de *Anna Marie née Schuch, à Donneloye*

Les publications ont eu lieu à *Choune, le Vingt quatre Août, à*
Ruderswyl, à Limpach et à Donneloye, le Vingt cinq, du
dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état
Civil de Choune, de célébrer le
mariage à Donneloye

Communiqué : *aux officiers Civils*

de Choune, de Ruderswyl
et de Limpach

Signatures des époux :

*Werner Engel**Olga Engel*

Signatures des témoins :

Jos Kummer Vétérinaire
Emil Engel

L'officier de l'état civil :

J. Billand


N^o 5.
Amy. et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Octobre* ~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Amy Henri Louis, agriculteur*

de *Ogens* domicilié à *Trahins*

Célibataire, mineur autorisé

né à *Ogens, le neuf Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

fils de *Henri Amy, agriculteur*

et de *Marie nu Suberson, à Ogens*

2^o *Jaquier Marguerite, ménagère*

de *Trahins* y domiciliée à

Célibataire

née à *Trahins, le vingt-cinq Juin* mil huit cent *quatre-vingt-sept*

fille de *Louis Emile Jaquier, agriculteur*

et de *Constance nu Boray, à Trahins.*

Les publications ont eu lieu à *Trahins, le vingt-cinq, et à Ogens,*
le vingt-sept Septembre, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
« autorisation
Certificats de publication

Signatures des époux :

Amy Henri Louis
Marguerite et amy

Signatures des témoins :

Ant. Bezencor.
Marie Bezencor à Trahins

Communiqué : *à l'état civil*
de St-Gierges

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N°

Aujourd'hui

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

4^e Le N° 5, de la page 7, est celui de la dernière

Lieu d'origine et de domicile:

de inscription faite l'année domicilié à 1909.

Etat civil:

Les deux doubles du présent registre sont conformes
Ce que je certifie.

Lieu et date de la naissance:

né à mil huit cent

Noms, profession et

filz de

Donnelys le 31 Décembre 1909.

domicile des parents:

et de

J. Billaud
Lefevre



Nom et profession de l'épouse:

2^e

Lieu d'origine et de domicile:

de

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents:

et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à

vu le 8 Janvier
1910
Le Préfet subst
H. Lelay

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:



N° 1.
Magnenat et Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf février mil neuf cent
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Magnenat Louis Jean, agriculteur

de Saulion domicilié à Donnelaye

Veuf de Aline Denise née Peytrignet, des le vingt-neuf
mil-neuf-cent-quatre

né à Donnelaye, le sept Septembre mil huit cent quarante-sept

fil de ~~de~~ défunts Nicolas Eugène Magnenat

et de Jeanne Françoise née Gottraux

2° et Hofer Thabita, ménagère

de Bleienbach (Borne) domiciliée à Donnelaye

Celibataire

née à Wynau (Borne) le quinze juin mil huit cent septante-deux

fille de Jean Frédéric Hofer

et de Maria Thabita née Köhler, décédée

Les publications ont eu lieu à Donnelaye le premier février,
à Saulion et à Bleienbach, le deux du dit mois, de la
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Promesses de mariage signées

des époux

2° Les Certificats de publication

Signatures des époux :

Louis Magnenat

Thabita Magnenat

Signatures des témoins :

J. Henry

L. Durcistel

L'officier de l'état civil :

Léon Jullaud

N^o 2.Aujourd'hui Cinq Mars ~~mil neuf cent~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~diez par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Héritier Jean, maréchal

Lieu d'origine et de domicile:

de Molondin - Orzens domicilié à Forel (Saravaux)

Etat civil:

Celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Molondin

Noms, profession et

né le vingt quatre juillet mil huit cent huitante trois

domicile des parents:

fils de Auguste Héritier, agriculteur

Nom et profession de l'épouse:

et de Aline née Martin, à Molondin

Lieu d'origine et de domicile:

2^o " Badertscher Elise

Etat civil:

de Lauperswyl (Berne) domiciliée à Molondin

Lieu et date de la naissance:

Celibataire

Noms, profession et

née à Ueberstorf (Sribourg)

domicile des parents:

née à le treize juillet mil huit cent huitante

Date des publications:

fille de Jean Frédéric Badertscher, à Bâleet de Mrsine née Furrer, décédée.

Les publications ont eu lieu à Molondin & à Lauperswyl, le onze
février, à Orzens & à Forel, le douze du dit mois, de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état
Civil de Forel, de célébrer le mariage
à Donnelaye

Signatures des époux:

Jean Héritier
Elise Héritier

Signatures des témoins:

Charles Buchfuer
Lion Héritier Molondin

Communiqué: aux officiers de
l'état civil, de Forel (Saravaux),
de Lauperswyl & de Ursins.

L'officier de l'état civil:

J. Billaud

N° 3.
Turin et Borey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dieu-sept Mars* ~~mil neuf cent~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

dieu par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Turin Louis Henri, agriculteur,*

de *Valayres 7 Rances* domicilié à *Gourmoëns-la-Ville*

Célibataire

né à Gourmoëns la Ville

né à *le dieu huit Septembre* mil huit cent *huitante-six*

fils de *Louis Turin, agriculteur*

et de *Sophie Rosine nee Logez, à Gourmoëns-la-Ville*

2° *Borey Adine, ménagère*

de *Trahins et Chanay* domiciliée à *Trahins*

Célibataire

née à *Trahins le vingt-sept Août* mil huit cent *huitante-sept*

fille de *Emile Borey, député*

et de *Clémence nee Genier, à Trahins*

Les publications ont eu lieu à *Gourmoëns-la-Ville, à Valayres 7 Rances, à Trahins et à Chanay, le vingt-quatre Février de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil à Echallens

Signatures des époux :

Louis Turin

Adine Turin

Signatures des témoins :

E. Borey à Trahins
Armand Duc à Gourmoëns

Communiqué :

aux officiers civils d'Echallens et de Paulmes

L'officier de l'état civil :

J. Billand

N^o 4.
Corthésy et Girard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mars _____ mil neuf cent =
 = dix _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Corthésy Ernest, agriculteur.
 de Dompierre domicilié à Grabet, (Donneloye)
Célibataire
né à Grabet
né le vingt-sept novembre mil huit cent septante-deux
 fils de Félix Corthésy, décédé
 et de Rosine ni Courvoisier sa veuve, à Grabet

2^o Girard Nancy, ménagère
 de Denezy domiciliée à _____
Célibataire
née à Denezy le vingt-cinq Avril mil huit cent huitante-huit
 fille de Pierre Daniel Girard, décédé
 et de Julie ni Cheralley sa veuve à Denezy

Les publications ont eu lieu à Donneloye, le seize février, et à
Dompierre et Denezy, le dix-huit du dit mois de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage signé
des époux
Certificats de publication

Communiqué : aux officiers de
 l'état civil de Sucons et de
Denezy.

Signatures des époux :

Ernest Corthésy
Nancy Corthésy

Signatures des témoins :

Emile Courvoisier à Donneloye.
Armand Chevalier à Denezy.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N^o 5.
 Thuillard et Bigler

Aujourd'hui dix-huit Mars mil neuf cent =
 mil-huit-cent-quatre-vingt-

= dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1^o Thuillard William, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile: de Froideville domicilié à Fémerin (Démoret)

Etat civil: Célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Granges Hrey

né à le dix-sept Janvier mil huit cent huitante-deux

Noms, profession et domicile des parents: fils de Francis Thuillard, décédé

et de Julie n^e Estoppey, sa veuve à Fémerin

Nom et profession de l'épouse: 2^o Bigler Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile: de Muri (Borne) domiciliée à Démoret

Etat civil: Célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Franex, le quatre Avril. mil huit cent huitante-sept

Noms, profession et domicile des parents: fille de Jean Bigler, agriculteur

et de Rosa n^e Grunder, à Démoret

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Démoret, le quinze février, et à Froideville et Muri le seize du dit mois de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de promesse de mariage
 signé des époux.
 Certificats de publication

Signatures des époux:

William. Thuillard
 Emma Thuillard.

Signatures des témoins:

Fanny Heury
 Lydie Crisinel.
 c. Goumeloye

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Poliez-le-Grand et de Muri.

L'officier de l'état civil:

J. Killmaut.

N° 6.

David & Rahud.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent
dix mil huit cent quatre-vingt-

- dix - par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° David Louis, agriculteur

de Coureron, Ruyres - Suiteboeuf domicilié à Biolley Magnoux

Célibataire

né à Chierrens

né le vingt six Septembre mil huit cent huitante

fils de Jules Henri Francois David, agriculteur

et de Jeanne Marie née Genier, à Biolley Magnoux

2° Rahud Constance, Marie Marguerite, ménagère

de Biolley Magnoux, - y domiciliée à

Célibataire

né à Chierrens

né le quinze Novembre mil huit cent huitante cinq

fille de Jean Gustave Rahud, agriculteur

et de Rosine Bertha née David, à Biolley Magnoux

Les publications ont eu lieu à Biolley Magnoux, le trente Mars
à Coureron, Ruyres - Suiteboeuf, le trente un du dit mois
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux:

David Louis
Marguerite David

Signatures des témoins:

L. Billaut
L. DursselCommuniqué: aux officiers de
l'état civil de St-Cierges
de Fey et de Saulmès

L'officier de l'état civil:

L. Billaut

N° 7.

Bachofner & Badertscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Avril mil neuf cent -
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

à dix. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bachofner Charles, agriculteur

de Oberbalm (Berne) domicilié à Molondin

Célibataire

né à Gürbû (Berne) le quinze juillet mil huit cent huitante un

fils de Jean Bachofner, décédé

et de Elisabeth nei Büchi, sa veuve à Kleinböningen

2° Badertscher Bertha, ménagère

de Laupersvyl (Berne) domiciliée à Molondin

Célibataire

nei à Ueberstorf (Fribourg)

née à le quatre Mai mil huit cent septante neuf

fille de Jean Frédéric Badertscher

et de Rosina nei Furrer, décédée

Les publications ont eu lieu à Molondin & Laupersvyl, le
 vingt quatre Mars et à Oberbalm, le vingt cinq du dit
 mois, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
 Certificats de publication

Signatures des époux :

Charles Bachofner
 Bertha Bachofner

Signatures des témoins :

Jean Badertscher
 Jacob Henzer Molondin

Communiqué : aux officiers de
 l'état civil de Oberbalm
 et de Laupersvyl.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 8^{er}
Ferrot & Crisinel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Crente Avril mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ferrot Emile-Louis, agriculteur

de Donneloye y domicilié

Célibataire

né à Donneloye

né à le vingt-huit Septembre mil huit cent huitante-trois

fils de Emile Ferrot, agriculteur à Donneloye

et de Célestine née Magnenat, décédée.

2° Crisinel Marie Lydie, Institutrice

de Denezzy y domiciliée

Célibataire

née à Yverdon, le trois Juin mil huit cent huitante-sept

fille de Eugène Crisinel, agriculteur

et de Lucie Augustine née Chorney, au Plan, vicie Moudon

Les publications ont eu lieu à Donneloye le quinze Avril, et à
Denezzy le dix-huit du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux :

M. Ferrot

M. Crisinel

Signatures des témoins :

M. Berren à Chivres

M. Duc à Donneloye

Communiqué : à l'officier de l'Etat

Civil de Denezzy

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

N° 9.
 Michaud et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre juin mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

z die par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Michaud Robert Francois Henri, agriculteur

de Orny domicilié à Orny

Célibataire

né à Orny, le vingt un septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Constant Felicien Michaud, agriculteur

et de Mina Caroline nee Poterat, à Orny

2° Jaquier Arnette, ménagère

de Trahins, y domiciliée à

Célibataire

née à Trahins, le onze septembre mil huit cent huitante huit

fille de Louis Emile Jaquier, agriculteur

et de Constance nee Borey, à Trahins

Les publications ont eu lieu à Trahins, le quatre Mai et à

Orny, le cinq du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 Autorisation de l'officier de
 l'état civil de La Sarraz

Communiqué : à l'état civil
 de La Sarraz

Signatures des époux :

R. Michaud } domiciliés
 Arnette Michaud } à Orny.

Signatures des témoins :

Mina Michaud }
 C. Merand }

L'officier de l'état civil :

F. Billaud

N° 10

Centlivres & Bally.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent =
= dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Centlivres Lucien, agriculteur

de Chêne & Paquier, y domicilié à

Celibataire

né à Neyruz le trente-un juillet mil huit cent huitante-sept

fils de Pierre Arham Centlivres

et de Marie Louise née Martin, décédée

2° Bally Céline, ménagère

de Chêne & Paquier, y domiciliée à

Celibataire

née à Chêne & Paquier le deux Mars mil huit cent huitante-quatre

fille de Adrien Maxcis Bally, agriculteur

et de Marie Rosine née Varidel, à Chêne & Paquier

Les publications ont eu lieu à Chêne & Paquier le quatre juin de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de promesse de mariage
Certificat de publication.

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

Les époux ayant fixé la date de leur mariage au jour indiqué ci-dessus, ne se sont pas présentés au jour et à l'heure indiqués, et m'annoncent le lendemain que le mariage, sans cause sérieuse motivée, est renvoyé jusqu'à nouvel avis de leur part.

Le délai légal de 6 mois échéant le 16 Décembre et personne ne s'étant présentée je déclare l'inscription ci-contre au présent registre nulle et non avenue.

Le N° 10 à page 18 est donc annulé.

Datede ce 18 Décembre 1910

L'officier de l'état civil



Le mariage inscrit ci-dessus a été après nouvelles publications célébré le 23 Décembre 1911. N° fo: 34. N° 10. de 1911

N° 10.
Spotti et Dromard.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-neuf Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent}

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Spotti Léon Oreste Camille, fontenier*

de *Fontanellato (Parma, Italie)* domicilié à *Cronay*

Célibataire

(né à Domblain, Vosges, France.)

né le *onze Mai* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fils de *Joseph Spotti, entrepreneur*

et de *Jeanne Marie Marguerite Guémard, à Yverdon*

2° *Dromard Louise Amanda, commerçante*

de *Couret (Neuchâtel)* domiciliée à *Cronay*

Célibataire

née à *Grandson, le treize Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Frédéric Eugène Dromard, décédé*

et de *Lucie Amanda Sandoz, sœur, à Cronay*

Les publications ont eu lieu à *Fontanellato, le trente juillet*
à Cronay et à Couret, le trente Août, de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Certificats de publication à Cronay et à Couret.*
- 2° *Certificat de publication à Fontanellato, visé du Consulat.*
- 3° *Autorisation du Département de Justice et Police.*

Communiqué :
à l'état civil de Couret et au Département de Justice et Police.

Signatures des époux :

Léon Spotti
Louise Spotti

Signatures des témoins :

Oscar Guidoux, à Cronay
Wilhelm Gubelin, au Locle

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

N° 11. ^v

Burnand et Tahud

Aujourd'hui Vingt neuf Octobre — mil neuf cent dix —
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

Nom et profession de l'époux :

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Burnand Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Bivley Magnoux, y domicilié à _____

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bivley Magnoux
né à le douze Mars — mil huit cent huitante deux —

Noms, profession et

_____ fils de Constant Burnand, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Adèle ni Tahud, à Bivley Magnoux

Nom et profession de l'épouse :

2° Tahud Esther Justine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Bivley Magnoux, — y domiciliée à _____

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bivley Magnoux
née à le premier Janvier — mil huit cent nonante —

Noms, profession et

_____ fille de Henri Adrien Tahud, agriculteur

domicile des parents :

et de Justine ni Tahud, à Bivley Magnoux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bivley Magnoux, le seize Octobre
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificat de publication.

Signatures des époux :

L. Burnand
Esther Burnand

Signatures des témoins :

William Tahud, à Bivley Magnoux
Georges Dioufflet, à Sussac

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

P. Billand

N° 12.

Dormond & Leyregnet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dieux-neuf Novembre* mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *—*

— dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dormond Charles-Alois, serrurier mécanicien*

de *Ollon* domicilié à *Molondin*

Célibataire

né à *Rougement, le vingt Mars* mil huit cent *huitante-sept*

fils de *Jules Théophile Dormond, Instituteur à Villars-Mendraz*

et de *Marianna Sylvie née Monod*

2° *Leyregnet Lise Alice*

de *Molondin* domiciliée à *— y —*

Célibataire

née à *Molondin, le neuf Décembre* mil huit cent *huitante-neuf*

fille de *Emile Leyregnet, agriculteur*

et de *Lucie née Desarzens, à Molondin.*

Les publications ont eu lieu à *Molondin, le vingt six Septembre, et à Ollon, le vingt sept du dit mois, de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication*

Communiqué : à l'état civil
d'Ollon.

Signatures des époux :

Alois Dormond

Lise Alice Dormond

Signatures des témoins :

*J. F. Serruys
Lut.*

*H. Monneyron
à Grenchy*
L'officier de l'état civil :

Edm. Billaut

et remplacé

N° 13.

Pittet & Guidoux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Décembre*

mil neuf cent ~~=~~
mil huit cent quatre-vingt

= *deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pittet Lucien, agriculteur*

de *Cronay* domicilié à _____

Célibataire

né à *Cronay, le cinq Avril* mil huit cent *septante-huit*

fils de *Jean François Auguste Pittet, décédé*

et de *Jenny née Poterat, sa veuve à Cronay*

2° *Guidoux Louise Adèle, ménagère*

de *Cronay* domiciliée à _____

Célibataire

née à *Villars-Stenoy, le huit Mai* mil huit cent *septante-neuf*

fille de *Louis Guidoux, décédé*

et de *Adèle née Roulier, sa veuve à Cuarny*

Les publications ont eu lieu à *Cronay, le dix-huit Novembre*
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificat de publication

Communiqué :

Signatures des époux :

Lucien Pittet
Adèle Pittet

Signatures des témoins :

Alois Poterat à Cronay
Ls Billaud à Dommelye

L'officier de l'état civil :

Edm. Billaud

N° 14.
Pache & Bezençon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt huit Décembre* — *mil neuf cent*
mil huit cent quatre-vingt-

die _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pache Gustave Robert, agriculteur* _____

de *Ferlens* _____ domicilié à *Donneloye* _____

Célibataire _____

né à *Gossens, le vingt cinq Octobre* — *mil huit cent quatre vingt sept* —

fils de *Fritz Pache, agriculteur,* _____

et de *Caroline m^e Genier, à Donneloye* _____

2° *Bezençon Rosa, ménagère* _____

de *Donneloye* _____ y domiciliée à _____

Célibataire _____

née à Donneloye _____

née à *le Vingt sept Décembre* — *mil huit cent quatre vingt sept*

fille de *Auguste Bezençon, agriculteur* _____

et de *Marie m^e Wagnières, à Donneloye* _____

Les publications ont eu lieu à *Donneloye, le vingt-deux Novembre,*
et à Ferlens, le vingt-trois du dit mois, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux :

Pache Robert
Pache Rosa.

Signatures des témoins :

L. Ferrot,
Eug Costéy, à Donneloye

Communiqué :

à l'état civil d'Oron.

L'officier de l'état civil :

J. Billand,
[Signature]

N° 15

Corthésy & Borel.

Aujourd'hui *Vingt huit Décembre* mil neuf cent *mil huit cent quatre-vingt-*

Nom et profession de l'époux:

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° *Corthésy Eugène, agriculteur*

Etat civil:

de *Dompierre* domicilié à *Donneloye*
Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à *Donneloye, le dix-sept Février* mil huit cent *quatre-vingt six*

Noms, profession et

fil de *Henri Louis Corthésy, agriculteur*

domicile des parents:

et de *Nancy Duc né Magnenat, à Donneloye*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Borel Mathilde Hélène, cuisinière*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Couvet et de Neuchâtel* domiciliée à *Donneloye*

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à *Bienne, le quatre juillet* mil huit cent *quatre-vingt-dix*

Noms, profession et

fille de *Georges Albert Borel, décédé*

domicile des parents:

et de *Mathilde Sophie Baumann née Racine, à Granges*
(Sofedre)

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Donneloye, le quatorze Octobre*
à Couvet et à Neuchâtel le quinze et à Dompierre le seize
du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de publication de mariage
Certificats de publication.

Signatures des époux:

Eug Corthésy
Hélène Corthésy

Signatures des témoins:

Jacques Robert
Arnold Beyencon
Donneloye

L'officier de l'état civil:

P. Billaut

Communiqué: aux officiers de

P. Etat Civil, de Lucens, de
Couvet et de Neuchâtel.

le 9 Janvier 1911

le Préfet substit

H. Delay



Le N° 15 de la page 24, est celui de la dernière inscription de l'année 1910.

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

ce que je certifie

Donneloye, le 21 Décembre 1910 P. Billaut

N° 1.
Guesse & Lotterat

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *dia Ferica* ^{mil neuf cent} ~~mil huit cent quatre-vingt~~ _{onze} par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Guesse Lucien, charpentier*
de *Moudon & de Bouleus* domicilié à *Mezery*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Mezery, le vingt huit Avril* mil huit cent *huitante huit*

Noms, profession et

fils de *Henri Guesse, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Sophie Rosine née Mäder, à Mezery*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Lotterat Ida*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Mezery* domiciliée à

Etat civil :

Célibataire, mineure autorisée

Lieu et date de la naissance :

née à *Mezery, le vingt sept Juin* mil huit cent *nonante deux*

Noms, profession et

fille de *Simé Lotterat agriculteur*

domicile des parents :

et de *Lina née Firat, à Mezery*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Mezery, à Moudon & à Bouleus*
le vingt un Janvier, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de publication de mariage
Autorisation du père de l'épouse mineure
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Lucien Guesse
Ida Guesse

Signatures des témoins :

E. Billaut *J. Dormeloys*
L. Billaut

Communiqué :

aux officiers de l'état civil de
Moudon & de St Bergeles.

L'officier de l'état civil :

Edm. Billaut
J. Billaut

N° 2.

Rosat & Jaquier.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vingt-sept Avril* mil neuf cent *onze* mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Rosat Ernest, agriculteur,*

de *Château-d'Oex,* domicilié à _____

Célibataire

né à Château-d'Oex.

né à le vingt-quatre janvier mil huit cent *huitante-quatre-*

fil de *Gustave Victor Bruce Rosat, agriculteur,*

et de *Suzanne Marie ni Breton à Château-d'Oex.*

2° *Jaquier Julia, ménagère*

de *Demoret, Moudon et Breules* domiciliée à *Prarins*

Célibataire

née à Prarins

née à le deux Septembre mil huit cent *huitante-quatre-*

fille de *Auguste Jaquier, maréchal*

et de *Julie ni Burdet à Prarins.*

Les publications ont eu lieu à *Prarins, à Moudon, à Demoret, et à Château-d'Oex le quinze Mars et à Breules le seize, du dit mois de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication autorisation de l'officier de l'état civil de Château-d'Oex.

Signatures des époux:

Ernest Rosat
Julia Rosat

Signatures des témoins:

Armin Jaquier à Prarins
Victor Rosat à Château-d'Oex

Communiqué: *aux officiers de l'état civil, de Château-d'Oex de Moudon et de Lucens.*

L'officier de l'état civil:

L. Billaud

Divorce
Par jugement du Tribunal du District de Grandson en date du 2 Décembre 1925, rendu exécutoire le 20 Avril 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à 2 ans, le délai pendant lequel, l'époux coupable ne pourra se remarier.
Inscrit le 8 Mai 1926
L. Billaud
L. Jaquier

N° 3
Nobbs et Gottraux.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Septembre onze mil neuf cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nobbs Lucien Alfred, agriculteur

de Savigny domicilié à La Baumay, rive Couray

Célibataire

né à La Baumay

né à le vingt six Septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Emile Nobbs, agriculteur

et de Adèle née Boray, à La Baumay

2° Gottraux Alice Marie Eugénie, ménagère

de Charannes-le-Thène - Ursins domiciliée à la Grange de Gossens

Célibataire

née à la Grange de Gossens

née à le vingt un Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Auguste Gottraux, agriculteur à la Grange de Gossens

et de Elise née Lequatre, décédée

Les publications ont eu lieu à Couray, le vingt quatre Août, à
Savigny & Ursins, le vingt cinq et à Charannes-le-Thène & Gossens
le vingt-six du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux :

Lucien Nobbs.

Eugénie Nobbs

Signatures des témoins :

Paul Gottraux à la Grange
Rose Nobbs à la Baumay

Communiqué : aux officiers civils

de Savigny, d'Ursins et de
Charannes-le-Thène
à Yrouand.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 4
 Labud et Robinet née
 Benthorcy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Novembre* _____ mil neuf cent
 _____ mil huit cent quatre-vingt-

onze _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Labud Frédéric Constant, agriculteur,* _____

de *Ogens et Bieky Magnoux* domicilié à *Ogens* _____

Veuf de Victorine née Raymond _____

né à *Ogens, le six juillet* _____ mil huit cent *quarante-deux* _____

fils de *Jean Pierre Labud,* _____

et de *Suzanne Françoise Villiamoz, décédée.* _____

2° *Robinot née Benthorcy Elisa, ménagère* _____

de *Dompierre Lucens* _____ domiciliée à *Ogens* _____

Veuf de Octave Robinot _____

née à *Dompierre, le vingt cinq Octobre* mil huit cent *cinquante-neuf* _____

fille de *Jean François Benthorcy* _____

et de *Fanchette née Durussel, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Ogens, à Bieky Magnoux, et à*
Dompierre, le vingt six Octobre, de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
et autorisation de l'état civil
de S. Georges. _____

Signatures des époux :

Frédéric Constant Labud
Elisa Labud

Signatures des témoins :

Hélène Benthorcy à Ogens
Berthe Robinot à Dompierre

Communiqué : *aux officiers de*
l'état civil de S. Georges et de
Lucens _____

L'officier de l'état civil :

P. Billaud


N° 5.

Neyret & Danthe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix huit Novembre* ^{mil neuf cent} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Neyret Louis, employé au P.L.M.*

de *Franclens (H. Sarrie)* domicilié à *Genève*

Célibataire

né à *Franclens, le trois Mars* mil huit cent *quatre vingt trois*

fils de *Philippe Neyret, décédé*

et de *Sophie mi Boquet, sa veuve à Franclens*

2° *Danthe Hélène Adrienne Julie*

de *Gossens (Vaud)* domiciliée à *Cronay*

Célibataire

née à *Paris, le vingt trois Avril* mil huit cent *nonante un*

fille de *Hélène Danthe, ménagère à Jouxens-Mézery*

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à *Genève le douze, à Cronay le dix sept*
à Gossens le dix huit et à Franclens le vingt sept Août
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
et autorisation de l'état civil
de Genève.

Signatures des époux :

Neyret
Julie Neyret

Signatures des témoins :

Danthe Fidele
Kanner Actele à Cronay

Communiqué : *au Département*
de Justice et Police et aux officiers
de l'état civil, de Genève et
d'Urbin

L'officier de l'état civil :
J. Billaud

N° 6. ✓
 Pitton et David.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vingt quatre Novembre* mil huit cent ~~quatre-vingt~~
~~onze~~ *onze*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Pitton Jules Denis, agriculteur*

de *Oppens* domicilié à *Oppens*

Etat civil: *Célibataire*

né à *Oppens, le Vingt quatre Décembre* mil huit cent *quatre-vingt trois*

fil de *Jean Pitton, agriculteur*

et de *Marie née Charles, à Oppens*

2° *David Rose Susanne*

de *Coreron, Rucyres & Vuitteboeuf* domiciliée à *Bioley-Magnoux*

Etat civil: *Célibataire*

née à *Bioley-Magnoux, le trente Juillet* mil huit cent *quatre-vingt deux*

fille de *Constant David, agriculteur*

et de *Marie Emma née Tahud, à Bioley-Magnoux*

Les publications ont eu lieu à *Bioley-Magnoux et à Vuitteboeuf, le*
huit Novembre, à Oppens et Rucyres le neuf, et à Coreron, le
dix, du dit mois, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication, en
autorisation de l'officier de l'Etat
Civil de Ursins.

Communiqué: *à l'Etat Civil*
de Ursins, de St-Geroges, de Fey
et des Beaulmes

Signatures des époux:

Pitton Denis

Susanne Pitton

Signatures des témoins:

Louis David agriculteur,

Marquise David Magnoux

L'officier de l'état civil:

J. Billaud

N° 7.
de Siebenthal et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

vu le 15 décembre
1911

Le Prêtre
M. Delay



Pièces déposées :

Certificat de publication
et autorisation de l'état civil
de Yverdon.

Communiqué : à l'état civil

de Gessenay et de Meikirch
et de Yverdon.

Signatures des époux :

Henri de Siebenthal.

Anna de Siebenthal.

Signatures des témoins :

Julien Héritier
agriculteur à Molondin

Rosine Schmitt
ménagère à Molondin

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent
onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° de Siebenthal Henri, domestique de campagne

de Gessenay (Berne) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Morges, le quatorze Août mil huit cent soixante-neuf

fils de David François de Siebenthal

et de Susanne Madeleine nee Berruyer, décédée

2° et Schmid Anna, modiste

de Meikirch (Berne) domiciliée à Molondin

Célibataire

née à vicie Fayerne, le quatre juillet mil huit cent septante-six

fille de Samuel Schmid

et de Elisabeth nee Friedeli, décédée.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, à Yverdon, et à

Molondin, le trente un Octobre, et à Meikirch le premier

Novembre, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

N° 8.

Deppierraz & Labud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize Décembre*

~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent onze

à *Donneloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Deppierraz Charles, agriculteur*

de *Denezzy* domicilié à *Chêne & Jaquier*

Célibataire

né à Denezzy

~~né à~~ *le vingt trois Octobre* mil huit cent *huitante cinq*

fil de *Jean Constant Deppierraz, agriculteur*

et de *Louise ni Chambaz, à Chêne & Jaquier*

2° *Jahud Jeanne Mathilde Lina, fille de ménage*

de *Ogens* domiciliée à *Charannes-l-Chêne*

Célibataire, mineure autorisée

née à *Vitteboeuf, le neuf Août* mil huit cent *nonante quatre*

fille de *Héli Jahud, ébéniste à Lausanne*

et de *Lina ni Cherenaz, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Chêne & Jaquier le vingt-sept Octobre*

à *Charannes-l-Chêne le vingt huit, à Denezzy le vingt-neuf, et à*

Ogens le trente du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage et autorisation du tuteur de l'épouse mineure. Certificats de publication.

Signatures des époux :

Charles Deppierraz
Jeanne Deppierraz

Signatures des témoins :

Louis Rossier
Eugène Siguerat
les deux agriculteurs à Donneloye

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Divorce

Par jugement en date du 12 Décembre 1913, et ren du vicieux le 25 février 1914 le Tribunal du District d'Yverdon a dit tous par le divorce, le mariage inscrit ci contre.

Ce jugement a été prononcé en vertu de l'art. 149. du C.C. contre l'épouse coupable, qui ne pourra se remarier avant un délai de 2 ans.

Inscrit le 12 Novembre 1914.

J. Billaud

J. Billaud

Communiqué au Département service de justice.

Communiqué : à l'Etat civil d'Yverdon, de Denezzy et de St-Cierges.

N^o 9.
Burnand et Barraud.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui Vingt-deux Décembre — ^{mil neuf cent - ~~vingt~~ vingt-six}
à Donnelaye — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Burnand André, agriculteur

Etat civil :

de Briley-Magnoux, y domicilié à _____
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Briley-Magnoux, le deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

de Eugène Burnand, agriculteur,

domicile des parents :

et de Rosalie Hélène ni Nardel, à Briley-Magnoux

Nom et profession de l'épouse :

2^o Barraud Lucie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Essertines domiciliée à Nonfoux

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Nonfoux, le neuf Mai — mil huit cent quatre-vingt-onze

Noms, profession et

de Fidéli Barraud, agriculteur

domicile des parents :

et de Cécile Fanny ni Vaucher, à Nonfoux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Briley-Magnoux et à Essertines, le dix-huit Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication, à
Briley-Magnoux et Essertines

Signatures des époux :

André Burnand,
Lucie Burnand

Signatures des témoins :

Carvoisier Emile, agriculteur
Guesc Lucien, charpentier
les deux à Donnelaye

Communiqué : à l'état civil
de Vuarnet

L'officier de l'état civil :

S. Billaud

N^o **10**

Centlivres & Bally.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui **Vingt-trois Décembre** mil neuf cent ~~vingt~~ **vingt**
mil huit cent quatre-vingt
à **Donneloye** par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Centlivres Lucien**, agriculteur
de **Chêne & Paquier, y** domicilié à _____
Célibataire
né à **Chêne & Paquier**
né à **Le trent-un juillet** mil huit cent **quatre-vingt-sept**
fils de **Pierre Athan Centlivres**
et de **Marie Louise née Martin, décédée.**

2^o **Bally Céline**, ménagère
de **Chêne & Paquier, y** domiciliée à _____
Célibataire
née à **Chêne & Paquier**
née à **Le deux Mars** mil huit cent **quatre-vingt-quatre**
fille de **Adrien Maxis Bally, agriculteur**
et de **Marie Rosine née Waridel, à Chêne & Paquier**

Les publications ont eu lieu à **Chêne & Paquier, le vingt-un**
Novembre, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
à Chêne & Paquier

Signatures des époux :

Lucien Centlivres
Céline Centlivres

Signatures des témoins :

Jarry Henry
Alice Henry, domiciliés
à **Donneloye**

L'officier de l'état civil :

F. Billand

Communiqué :

N° 11.
Schweizer et Baatard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicil des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Décembre* ~~mil neuf cent = 1898~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

à *Donneloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schweizer Friedrich, dit Fritz, vacher,*

de *Lützelflüh (Berne)* domicilié à *Demoret*

Célibataire

né à Niederglarfingen (Soleure)

né à *le quinze février* mil huit cent *quatre vingt dix*

fils de *Jacob Schweizer, agriculteur à Utzenstorf*

et de *Emma nee Junier, décédée.*

2° *Baatard Alice Eugénie, lingère*

de *Demoret,* domiciliée à *y*

Célibataire

née à *Demoret, le vingt deux juin* mil huit cent *quatre vingt neuf*

fille de *Marie Louise Baatard, ménagère, à Demoret*

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à *Demoret et à Lützelflüh*

le cinq Décembre, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication
à Demoret et à Lützelflüh

Signatures des époux :

Fritz Schweizer
Eugénie Schweizer.

Signatures des témoins :

Penny Henry
Adèle Monneyron
ménagère à Donneloye

Communiqué : à l'état civil
de Lützelflüh.

L'officier de l'état civil :

J. Billard

N° _____

Aujourd'hui _____

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Le n° 11, de la page 35, est celui de la dernière

Lieu d'origine et de domicile:

de inscription faite, l'année 1911, domicilié à _____

Etat civil:

Les deux doubles du présent registre sont conformes.

Ce que je certifie: _____

Lieu et date de la naissance:

né à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

Donneloye le 31 Décembre 1911

domicile des parents:

et de _____

J. Billaut

Nom et profession de l'épouse:

2° _____

Lieu d'origine et de domicile:

de _____

Etat civil:

Le double du présent registre de l'année 1911, a été adressé au
Département de Justice et Police, le 5 Janvier 1912.



J. Billaut

Lieu et date de la naissance:

née à _____ mil huit cent _____

Noms, profession et

J. Billaut

domicile des parents:

et de _____

J. Billaut

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

N° 1.
Pariéaz et Ballif.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt-sept janvier* — mil neuf cent *doze*
 mil huit cent quatre-vingt-

à *Donneloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pariéaz Georges Julien, scienc.*

de *Dully* domicilié à *La Rippe*

Célibataire

né à Lancy Genève

~~né à~~ *le quatorze juin* — mil huit cent *septante huit*

fils de *Jean Marc Pariéaz, décédé*

et de *Marie Louise ni Chapulluz, sa veuve à la Rippe*

2° *Ballif Alice Louisa, sans profession*

de *Lucens, Combremont le Grand, et Henniez* domiciliée à *Donneloye*

Célibataire

née à Bisdley-Magnouaz

~~née à~~ *le six Octobre* — mil huit cent *huitante-un*

fille de *Nancy Ballif, couturière à Donneloye*

et de

Les publications ont eu lieu à *Dully, à la Rippe, à Lucens, à Combremont le Grand, à Henniez et à Donneloye, le six janvier de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et autorisation de l'état civil de Gingins.

Signatures des époux :

Julien Pariéaz
Alice Pariéaz

Signatures des témoins :

Louis Vigorot, agriculteur à Donneloye
Alice Ballif

Communiqué : *aux officiers civils de Gilly, de Gingins, de Lucens, de Combremont le Grand et de Granges.*

L'officier de l'état civil :

P. Billaud

N° 2

Jayet et Giroux née Semoroz.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent dix-sept

à Donnelay par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jayet Jules, agriculteur

de Hermenches domicilié à Chancéaz

Celibataire

né à Hermenches

né le vingt trois Novembre mil huit cent septante sept

fils de Louis Jayet

et de Marie Marguerite née Genier, à Chancéaz

2° Giroux née Semoroz Marie, ménagère

de Loratens domiciliée à Forêt Lucens

divorcée d'avec Jules Adrien Giroux, dès le quatorze Décembre

né à Forêt Lucens mil neuf cent dix

née le vingt Mai mil huit cent septante

fille de Jean Francois Semoroz, à Forêt

et de Elise née Tahud, décédée

Les publications ont eu lieu à Chancéaz le vingt cinq janvier, et à Hermenches, Loratens et Forêt, le vingt six du dit mois, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'époux

Acte de mariage et de divorce de l'épouse

Acte de promesse de mariage

Certificats de publication

Signatures des époux:

Jules Jayet

Marie Jayet

Signatures des témoins:

M. Billaud syndic

J. C. Monnyon

Instituteur à Donnelay

L'officier de l'état civil:

M. Billaud

Divorce

Par jugement du Tribunal, du District d'Yverdon, rendu en date du 14 Mars (14 Septembre 1917) de l'année républicaine et exécutoire le 11 Octobre 1917, le mariage contracté ci-dessus a été dissous, par le divorce.

Inscrit le 24 Novembre 1917.

L. Billaud

J. C. Monnyon

Communiqué au Département de Justice.

Communiqué: aux officiers civils de Lucens et de Moudon.

N° 3.
Lahud et Héritier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui Vingt-six Mars mil neuf cent douze
mil huit cent quatre-vingt-

à Donneboye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lahud Charles Daniel, agriculteur,

de Bivley-Magnoux, domicilié à _____

Célibataire

né à Bivley-Magnoux

né à le vingt deux juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Fredouch Alfred Lahud

et de Lina née Genin, agriculteurs à Bivley-Magnoux

2° et Héritier Eugénie, ménagère

de Molondin - Ozens domiciliée à Trahin

Célibataire

née à Trahin, le seize juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Emile Héritier

et de Alain née Bovey, agriculteurs à Trahin

Les publications ont eu lieu à Trahin le seize février, à Bivley-

Magnoux et à Molondin, le dix-sept, et à Ozens, le

dix-huit du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Chs. Lahud

Eugénie Lahud

Signatures des témoins :

Emile Héritier,
agriculteur à Trahin
L. Durasse
à Donneboye.

Communiqué : à l'état civil

d. Ursins.

L'officier de l'état civil :

J. Billaut

N° *H.*
Estoppey et Burnand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Avril* _____ mil neuf cent : *douze*
~~mil huit cent quatre vingt~~

à *Donneloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Estoppey Jean*, agriculteur _____
de *Crey* _____ domicilié à *Granges sous Crey*

Etat civil : *Célibataire*

né à *Granges sous Crey* _____
né à *le Vingt-huit Octobre* _____ mil huit cent *quatre vingt un*

fil de *Francois Estoppey* _____
et de *Cécile ne Cornamusaz* _____

2° *Burnand Céline Berthe*, femme de chambre _____
de *Bisley Magnoux*, _____ y domiciliée à _____

Etat civil : *Célibataire*

né à *Bisley Magnoux* _____
née à *le Vingt-six Novembre* _____ mil huit cent *quatre vingt six*

fil de *deffunt Louis Burnand* _____
et de *Elise Henriette ne Burnand (Burnand)* _____

Les publications ont eu lieu à *Crey, le dix huit Mars, et à*
Bisley Magnoux, le dix neuf du dit mois de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et
autorisation de l'Etat Civil de Crey

Signatures des époux :

Jean Estoppey
Berthe Estoppey

Signatures des témoins :

Emil Burnand
John Burnand
Agriculteurs à Bisley Magnoux

Communiqué :

à l'Etat Civil de Crey

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 5, x¹

Barbey et Barraud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

à Donnelaye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbey Henri, agriculteur,

de Tomy domicilié à Birley Magnoux

Célibataire

né à Birley Magnoux

né à Le dix sept Mars mil huit cent quatre vingt neuf

fils de Henri Barbey

et de Marie nee Born, agriculteurs à Birley Magnoux

2° Barraud Elisa, ménagère

de Essertines domiciliée à Nonfoux

Célibataire

née à Nonfoux, vicie Essertines

née à Le dix neuf Septembre mil huit cent quatre vingt huit

fille de Fideli Barraud, agriculteur à Nonfoux

et de Cecile Jenny nee Faucher, décédée

Les publications ont eu lieu à Tomy, le dix huit Mars et à Birley Magnoux et Essertines, le dix neuf du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Henri Barbey
Elisa Barbey

Signatures des témoins :

Edm Fillaud
L. Daussel

Communiqué : aux officiers Civils de Twarrens et de Ursins.

L'officier de l'état civil :

P. Billaud

N^o 617

Radelfinger & Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

Sept Juin

mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

à Donneloye

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^oRadelfinger Friedrich dit Lutz, Vacher,
de Wileroltigen (Berne) — domicilié à Donneloye

Célibataire

né à

Seedorf, le trois Août

mil huit cent quatre vingt quatre

fils de

Friedrich Radelfinger

et de

Anna Marie nee Frei, décédée.

2^o

Collet Berthe Alice

de

Suchy et de Tenthéraz

domiciliée à

Donneloye

Célibataire, mineure autorisée

née à

Donneloye, le treize Août

mil huit cent quatre vingt quatre

fille de

Auguste Collet, agriculteur à Donneloye

et de

Louise Séraphine nee Buchs, décédée.

Les publications ont eu lieu à

Donneloye, à Wileroltigen et à

Suchy le trente Avril et à Tenthéraz le premier Mai
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- Acte de promesse de mariage signé des époux.
- Autorisation du père de l'épouse mineure.
- Déclaration du Département de Fribourg par laquelle le fiancé est autorisé à contracter mariage.
- Certificats de publication.

Communiqué :

aux officiers Civils de Wileroltigen
de Belmont et de Tenthéraz

Signatures des époux :

Fritz Radelfinger.

Berthe Radelfinger.

Signatures des témoins :

Ls. Durussel

M^{rs} Durussel. a Donneloye

L'officier de l'état civil :

F. Billaud

N° 7.
Centlivres & Héritier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent douze
mil huit cent quatre-vingt-

à Donnelaye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Centlivres Jean, agriculteur,

de Charannes-le-Chêne domicilié à Tomy

Célibataire

né à Tomy le vingt-six Mars mil huit cent huitante-deux

fils de Jean Frédéric Centlivres, décédé

et de Marie mi Mierville

2° Héritier Elise Marie, couturière

de Molondin et d'Orzens domiciliée à Molondin

Célibataire

mi à Molondin

née à le vingt-huit Septembre mil huit cent quarante

fille de David Henri Héritier

et de Marie Madeleine ne Dervey, domiciliés à Molondin

Les publications ont eu lieu à Tomy et Orzens, le quatre Mai
à Charannes-le-Chêne et Molondin, le cinq du dit mois
de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
autorisant de célébrer le mariage
à Donnelaye

Signatures des époux :

Jean Centlivres
Marie Elise Centlivres

Signatures des témoins :

J. Henry not. à Donnelaye
Lucie Centlivres à Tomy

Communiqué : à l'état civil
et Ursins et de Urmand.

L'officier de l'état civil :

F. Billaud

N° 8.

Jaquier & Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Août _____

~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent douze

à *Doncey* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquier Henri-Eli*, agriculteur _____

de *Demoret Moudon - Brenles* domicilié à *Demoret* _____

Célibataire _____

né à Demoret _____

né à *Le vingt-un juillet* _____ mil huit cent *septante-cinq* _____

fils de *Jean Jaquier* _____

et de *Henriette Josephine Susanne ni Dailedouze, décédée* _____

2° *Ritter Anasthasie*, sans profession. _____

de *Kourst (Russie)* _____ domiciliée à *Genève (Ville)* _____

Célibataire _____

née à *Genève le cinq juin* _____ mil huit cent *quatre-vingt* _____

fille de *Serge Ritter* _____

et de *Sophie Loukacherritch, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Demoret le quatorze juillet, à Moudon, Brenles et Genève (Ville) le quinze du dit mois de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
de la fiancée
Acte de promesse de mariage
Certificat de publication
Autorisation du Conseil d'Etat
Déclaration de reconnaissance de
mariage pour ce qui concerne l'épouse.
Communiqué :

aux officiers Civils, de Moudon
Lucens et de Genève (Ville)
et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Henri Jaquier
Anasthasie Jaquier

Signatures des témoins :

Jean Jaquier
Hélène Jaquier *à Demoret*

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 9.
 Guidoux et Nobs

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :

Aujourd'hui Vingt Septembre mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

à Donmeloze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guidoux Louis, laitier

de Cronay, domicilié à Cronay

Etat civil : Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cronay, le quatorze Janvier mil huit cent huitante-cinq

Noms, profession et

fils de Louis Guidoux

domicile des parents :

et de Lydie née Pittet, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Nobs Wilma Rose, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarigny domiciliée à ici Cronay

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à la Baumay, ici Cronay

Noms, profession et

née à le Vingt six Avril mil huit cent huitante-sept

domicile des parents :

fille de Emile Nobs, agriculteur

Date des publications :

et de Adèle née Boyay, domiciliée ici Cronay

Les publications ont eu lieu à Cronay et à Sarigny, le
vingt-un Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de promesse de mariage
 2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Louis Guidoux
W. Nobs

Signatures des témoins :

J. Fenu Instituteur
P. Billaud horloger
à Donmeloze

Communiqué :

à l'état civil de Sarigny

L'officier de l'état civil :

P. Billaud

N° 10. ^{vy}

Mercier et Jacquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt-huit Septembre*~~mil huit cent quatre vingt~~
mil neuf cent - douzeà *Domeloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Mercier Lucien, agriculteur*de *Pentheréaz* y domicilié àEtat civil : *Célibataire*né à *Pentheréaz, le neuf Mai*. mil huit cent *quatre-vingt-cinq*fils de *Héli Mercier, agriculteur*et de *Marie veuve Billoud, à Pentheréaz*2° *Jaquier Hélène, ménagère*de *Trahins* y domiciliée àEtat civil : *Célibataire*née à *Trahins, le vingt-cinq Juin* mil huit cent *quatre-vingt-neuf*fille de *Constant Jaquier, décédé*et de *Elise veuve Moyste, sa veuve à Trahins*Les publications ont eu lieu à *Pentheréaz et à Trahins, le*
trente-un Aout, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication et
autorisation de l'officier de l'état
civil de Pentheréaz

Communiqué :

à l'état civil, de Pentheréaz

Signatures des époux :

Lucien Mercier
Hélène Mercier Jacquier

Signatures des témoins :

D^e Mercier } *à Pentheréaz*
Lisa Mercier

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 11.
Peytrignet et Jaquier

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui quatre Octobre mil neuf cent douze
mil huit cent quatre vingt
à Donnelye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Peytrignet Eugène dit Aimé, agriculteur
de Donnelye domicilié à Peahins
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

né à Cronay, le dix sept Octobre mil huit cent quatre vingt six
fils de Oscar Peytrignet, décédé
et de Emma née Duruz, à Cronay.
2° Jaquier Hermance, ménagère
de Peahins y domiciliée à
Célibataire

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :
Date des publications :

née à Peahins, le vingt un juillet mil huit cent quatre vingt onze
fille de Louis Emile Jaquier, agriculteur
et de Constance née Borey, à Peahins
Les publications ont eu lieu à Donnelye et à Peahins, le
douze Septembre, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Acte de promesse de mariage
2° Certificats de publication

Signatures des époux :

Eugène Aimé
Hermance Peytrignet

Signatures des témoins :

J. Henry
Alice Levy

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

P. Billaud

N° 12

Borey et Devallonnié

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui premier Novembre

mil neuf cent douze
~~mil huit cent quatre vingt~~

à Donnelye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Borey Edmond, agriculteur

de Chanéaz y domicilié à

Célibataire

né à Chanéaz, le six Juin mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Alexis Borey, décédé

et de Elise née Crausaz, sa veuve, à Chanéaz

2° Devallonnié Laure, ménagère

de Corron et Villars Mendraz domiciliée à Corron

Célibataire

née à Charvonnus Maudon

née à le trenté Août mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Alois Devallonnié, agriculteur

et de Alice née Crausaz, à Corron

Les publications ont eu lieu à Chanéaz le quinze Octobre, et
à Corron et Villars Mendraz, le seize du dit mois, de la
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux:

Edmond Borey

Laure Borey

Signatures des témoins:

Alexis Devallonnié
à CorronL. Durstel
à DonnelyeCommuniqué: à l'état civil
de St-Geroges

L'officier de l'état civil:

L. Billaud

N° 13^{ry}

Cruchon & Cruchon
née Michoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

vu le 12 décembre

1912

Le Prêtre
de Velay



Aujourd'hui *Vingt-sept Novembre* mil neuf cent ~~quatre-vingt~~ *douze*

à *Donneloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cruchon Ernest, journalier*

de *Bercher* domicilié à *Donneloye*

Divorcé, d'avec Marie Rosa née Pahud, dès le

Vingt deux Décembre mil neuf-cent-dix

né à *Chierens, le Vingt huit Mars* mil huit cent *septante trois*

fils de *Jules Cruchon*

et de *Françoise Marguerite née Chevalier*

2° *Cruchon née Michoud Rose, ménagère*

de *Bercher* domiciliée à *Donneloye*

Veuve de Maurice Cruchon, dès le vingt-un Octobre

mil-neuf-cent-neuf

née à *Viedens, le Vingt un Avril* mil huit cent *soixante-neuf*

fille de *Louis Michoud*

et de *Alice Charlotte Amélie née Farre, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Donneloye le vingt-sept, et à*

Bercher, le trente Septembre, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de mariage et de divorce

Cruchon. Pahud

Acte de mariage Cruchon Michoud

Acte de décès Cruchon

Certificats de publication

Communiqué : *à l'état civil*

de St Georges.

Signatures des époux :

Cruchon Ernest

Rose Cruchon

Signatures des témoins :

J. Henry
E. Billaut à *Donneloye*

L'officier de l'état civil :

E. Billaut

N° 14. xx

Badertscher & Gaumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt Décembre*

~~mil huit cent quatre-vingt-~~
mil neuf cent *douze*

à *Donneloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Badertscher Jean Friedrich dit Fritz*, agriculteur

de *Lauperswyl (Berne)* — domicilié à *Molondin* —

Célibataire

né à Ueberstorf (Fribourg)

né à le quatre février — mil huit cent *septante-trois* —

fil de *Jean Friedrich Badertscher*

et de *Rosine née Furer, décédée.*

2° *Pillard née Gaumann Louise*, ménagère

de *Valeyres Montagny* — domiciliée à *Molondin* —

divorcée d'avec Charles Pillard, dès le deux février

mil-neuf-cent-douze

née à Villey (Fribourg) le neuf octobre mil huit cent *huitante-deux*

fille de *Christian Gaumann*, agriculteur

et de *Marie Anna née Linder, à Belflori Montdon*

Les publications ont eu lieu à *Lauperswyl et à Molondin, le trois Décembre et à Valeyres Montagny, le cinq du dit mois, de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage —

Acte de naissance de l'épouse —

Acte de mariage et divorce des époux

Pillard & Gaumann —

Certificats de publication —

Signatures des époux :

Fritz Badertscher

Louise Badertscher

Signatures des témoins :

Jacob Heger *Hailleur*

Charles Kohler *Donneloye*

Communiqué : aux officiers civils

de *Lauperswyl et de Montagny.*

L'officier de l'état civil :

J. Billaut

[Signature]

Le n° 14 de la page 50, est celui de la dernière inscription faite l'année 1912.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que je certifie.

A Donneloye, le 31 Décembre 1912.



J. Billaut
[Signature]

N° 1.
Collet et Gondoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars _____ mil neuf cent treize
~~mil huit cent quatre-vingt~~

à Donneloye _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet Jules, agriculteur _____

de Suchy & de Penhoëz _____ domicilié à Donneloye _____

Célibataire _____

né à Donneloye, le premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Auguste Collet, agriculteur à Donneloye _____

et de Louise-Seraphine m^e Buchs, décédée _____

2° Gondoux Evodie-Alice, ménagère _____

de Quary _____ domiciliée à Démoret _____

Célibataire _____

née à Quary le seize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-onze

fille de Edouard Gondoux, agriculteur _____

et de Louisa Rosine m^e Baudin, à Quary _____

Les publications ont eu lieu à Donneloye, Démoret & Penhoëz
le quatorze février, à Quary & à Suchy, le quinze du dit
mois, de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux
Certificats de publication

Signatures des époux :

Jules Collet.
Evodie Collet.

Signatures des témoins :

Louise Caron
Robert Tillet
domiciliés à Bonay.

L'officier de l'état civil :

L. Billand
comp.

Communiqué : aux officiers civils
de Belmont, Penhoëz, et
Uromand. _____

N° 2.

Lillet & Carner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

Sept Mars

mil neuf cent ~~mil huit-cent~~ ^{treize} quatre-vingt

à Donnelaye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1°

Lillet Robert, agriculteur

de

Cronay

y

domicilié à

Célibataire

né à

Cronay, le douze juillet

mil huit cent quatre-vingt un

fils de

Jean François Auguste Lillet décédé

et de

Jenny née Poterat, sa sœur, à Cronay

2°

Carner Louise Marie, ménagère

de

Cheseaux-Noréaz de Litzelflüh

domiciliée à

vieux Cronay

Célibataire

née à Cheseaux d'Yverdon

née à

le quatorze février

mil huit cent quatre-vingt huit

fille de

Charles Jules Carner, agriculteur

et de

Marie née Cheralley, à vieux Cronay

Les publications ont eu lieu à

Cronay, le dix-huit février, et à

Cheseaux-Noréaz de Litzelflüh, (Rom), le dix-neuf février, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Acte de naissance des époux
Certificats de publication.

Communiqué : aux officiers civils

de Yverdon et de Litzelflüh

Signatures des époux :

Robert Lillet

Louise Lillet

Signatures des témoins :

Jules Collet

Erodie Collet } domiciliés
à Donnelaye

L'officier de l'état civil :

Edm. Billand

recept.

N° 3.

Burnand et Auberson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____

mil neuf cent - treize
mil huit cent quatre-vingt-

à Donneloye _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnand John Ulysse, agriculteur

de Bivley Magnoux _____ y domicilié à _____

Célibataire _____

né à Bivley Magnoux, le six juin mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Alfred Burnand agriculteur _____

et de Elisa ni Son. ma, à Bivley Magnoux _____

2° Auberson Lucy, ménagère _____

de Essertines _____ domiciliée à Pomy _____

Célibataire _____

née à Epautheyres, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Héli Auberson _____

et de Louise Jeannette ni Villiemin, à Pomy _____

Les publications ont eu lieu à Bivley Magnoux, le dix-sept à Pomy le dix-huit et à Essertines le dix-neuf février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux
Certificats de publication.

Signatures des époux :

John Burnand.
Lucy Burnand.

Signatures des témoins :

Emile Courvoisier
Adèle Billaud à Donneloye.

Communiqué : aux officiers civils
de Ursins et de Vuarrens.

Jour L'officier de l'état civil :

Edm. Billaud
? en place

N° 4.

Cheralley & Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-neuf Mars ——— mil neuf cent - ~~treize~~
~~mil-huit-cent-quatre-vingt~~à Donneloye ——— par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Cheralley Julien-Constant, agriculteur ———de Champstauroz ——— y domicilié à ———Veuve de Anais Michoud, dès le Vingt-Neuf Novembre mil neuf cent onzené à Champstauroz, le quatre Août mil huit cent soixante-deux ———fils de Jean Louis Cheralley ———et de Louise née Cheralley, décédée ———2° Guillet Elise, ménagère ———de Chêne et Paquier ——— domiciliée à Arissoules ———Célibataire ———née à Chêne et Paquier ———née à le Vingt-cinq juillet ——— mil huit cent septante-cinq ———fille de Jules Guillet, agriculteur à Arissoules ———et de Julie Emma née Gudit, décédée ———Les publications ont eu lieu à Arissoules, le six Mars, et à
Champstauroz et Chêne et Paquier, le sept du dit mois, de la
présente année ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication et
autorisation de l'état civil de
Combremont-le-Grand. ———

Signatures des époux :

Julien Cheralley
Elise Cheralley

Signatures des témoins :

Théophile Pigny, Champstauroz
H. Morrey, DonneloyeCommuniqué : aux officiers civils
de Combremont-le-Grand, et
d'Yverand. ———

L'officier de l'état civil :

P. Billaud


N° 5.

Mettraux & Patthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le vingt un Mars* ~~mil neuf cent treize~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

à *Donneloye* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mettraux Edmond Elie, agriculteur*

de *Villars-le-Cerrou* domicilié à _____

Célibataire

né à *Villars-le-Cerrou*

~~le~~ *le treize juillet* mil huit cent *quatre vingt onze*

fils de *Auguste Alfred Mettraux*

et de *Marie Louise ne Allaz à Villars-le-Cerrou*

2° *Patthey Julie Eva, ménagère*

de *Fiez* domiciliée à *Cronay*

Célibataire

née à *Cronay*

~~le~~ *le vingt un juillet* mil huit cent *quatre vingt douze*

fille de *Louis François Patthey*

et de *Rosine ne Pesin à Cronay*

Les publications ont eu lieu à *Villars-le-Cerrou le treize Mars, et à Fiez & Cronay le quatorze du dit mois de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
Autorisation de l'état civil
d'Échallens.

Signatures des époux :

Elie Mettraux
Eva Mettraux

Signatures des témoins :

J. Henry
J. Henry à Donneloye

Communiqué : *aux officiers de l'état civil d'Échallens et de Fiez.*

L'officier de l'état civil :

P. Billaud

N° 6.

Tahud & David

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Avril

mil neuf cent treize -
mil huit cent quatre-vingt

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tahud William Louis, agriculteur,

de Biolley Magnoux, y domicilié à

Célibataire,

né à Biolley-Magnoux

né à le quatre Avril mil huit cent quatre vingt quatre

fils de Jean Tahud, agriculteur à Biolley Magnoux

et de Emma née Amy, décédée

2° David Augusta Berthe, ménagère

de Courron, Tugues et Sutteboeuf domiciliée à Biolley-Magnoux

Célibataire

née à Orzens.

née à le dix sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fille de Eugène David agriculteur

et de Marie Eugénie née Percy à Biolley-Magnoux

Les publications ont eu lieu à Biolley-Magnoux et à Sutteboeuf

le vingt Mars et à Courron et Tugues, le vingt-un du dit

mois, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Actes de naissance des époux
Certificats de publication,

Signatures des époux :

William Tahud.

Augusta Tahud

Signatures des témoins :

J. Galand notaire à Orzens

H. Monneyron à Donneloye

Communiqué : aux officiers civils
de S^e Georges, de Ley et de
Paulmes.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N^o 7.
 Olivier & Leyregnet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril mil neuf cent treize -
 mil huit cent quatre-vingt

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Olivier Frédéric Emile, agriculteur

de Saint-Cierge domicilié à Molondin

Célibataire

né à S^t-Cierge, le vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt cinq

fils de Jean Charles Olivier, décédé

et de Hélène n^e Guex, à Molondin

2^o Leyregnet Elisa

de Molondin y domiciliée à

Célibataire

née à Molondin, le trente Mars mil huit cent quatre vingt onze

fille de Emile Leyregnet, propriétaire

et de Lucie n^e Desarzens, à Molondin

Les publications ont eu lieu à Molondin & à S^t-Cierge, le dix-neuf Mars, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
 Actes de naissance des époux
 Certificats de publication

Signatures des époux :

Emile Olivier
 Elisa Olivier

Signatures des témoins :

Henri Olivier
 Marie Praumant

Communiqué : à l'officier de l'état civil de S^t-Cierge.

L'officier de l'état civil :

S. Billaud

N^o 8
 Jaquier et Chéroulax

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dis. neuf. Avril* _____ mil neuf cent *treize*
~~mit huit cent quatre vingt~~

à *Demoret* _____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o _____ *Jaquier Aime, agriculteur* _____
 de *Demoret* _____ y domicilié à _____

Célibataire

né à Chéroulax

~~née à~~ *le Vingt-deux Octobre* _____ mil huit cent *septante*

fil de *Jules Jaquier* _____
 et de *Isaline, née Forestier, décédée* _____

2^o _____ *Chéroulax Marie Eugénie, cuisinière* _____
 de *La Roche et Pont-la-Ville* _____ domiciliée à *Demoret* _____

Célibataire

née à La Roche (Fribourg)

née à *le Vingt-six Avril* _____ mil huit cent *quatre-vingt-six*

fille de *Jean Baptiste Maxime Chéroulax, décédé* _____
 et de *Marie Anne Vénérande née Bapst, à La Roche* _____

Les publications ont eu lieu à *Demoret, à La Roche, et à*
Pont-la-Ville, le vingt-six Mars, de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage.
Actes de naissance des époux.
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Aime Jaquier
Marie Eugénie Jaquier

Signatures des témoins :

Bovay Emile.
Jaquier Henri
agriculteurs domiciliés à Demoret.

Communiqué : *aux officiers*
de l'état civil, de La Roche
et de Pont-la-Ville.

L'officier de l'état civil :

J. Billaut

N° 9.
Cacheron & Tahud.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-trois Avril ~~mil neuf cent treize~~
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cacheron Jules, boulanger

de Molondin domicilié à Lausanne

Celibataire

né à Villars-le-Grand

né à le douze juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jules Cacheron

et de Isaline née Rod, les deux décédés.

2° Tahud Eleonore, ménagère

de Biolley Magnoux domiciliée à

Celibataire

née à Biolley Magnoux, le trois juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean Tahud, agriculteur à Biolley Magnoux

et de Emma née Amy, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le premier Avril, et à
Molondin & Biolley Magnoux, le trois du dit mois, de la
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication
autorisation de célébrer le mariage

• Signatures des époux :

Cacheron Jules

Cacheron Eleonore

Signatures des témoins :

William Tahud

Augusta Tahud

Biolley Magnoux

L'officier de l'état civil :

J. Billaut

Communiqué : à l'état civil
de Lausanne

N° 10^x

Waridel & Litton

Aujourd'hui Vingt-six Avril mil neuf cent treize
~~mil huit cent quatre-vingt~~

Nom et profession de l'époux :

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Waridel Robert Louis, agriculteur
de Trahins domicilié à y

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Trahins, le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Constant Waridel, décédé

domicile des parents :

et de Céline née Jaquier, sa veuve à Trahins

Nom et profession de l'épouse :

2° Pitton Bertha, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppens domiciliée à y

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Oppens, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

Noms, profession et

fille de Emile Pitton, agriculteur

domicile des parents :

et de Eugénie née Vagnières, à Oppens

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Trahins et à Oppens, le douze
Avril mil-neuf-cent treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Waridel Robert
Waridel Bertha

Signatures des témoins :

Gabon Elodie } Villars-Menchay
Gabon Léili }

Communiqué : à l'état civil
d'Ursins

L'officier de l'état civil :

P. Billaut

N° 11.
Héritier et Kuery.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Mai mil neuf cent - ~~treize~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Héritier Alfred-Louis, agriculteur

de Molondin et d'Orzens domicilié à Molondin

Célibataire

né à Molondin, le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

fils de Auguste Héritier

et de Mme veuve Martin, à Molondin

2° Kuery Amélie, ménagère

de Lons-le-Saulnier (Jura France) domiciliée à Molondin

Célibataire

née à Crin, Commune du Châtelard

le deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Jean Baptiste Remy Kuery, décédé

et de Isaline veuve Bally, sa veuve à Chamblon

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Orzens le sept Mars
et à Lons-le-Saulnier le huit Mars, présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Actes de promesse de mariage

Certificat de publication

Autorisation du Conseil d'Etat

de célébrer le mariage, l'épouse

étant d'origine française

Communiqué : à l'état civil

d'Orzens.

et à la Chancellerie d'Etat.

Signatures des époux :

Alfred Héritier

Amélie Héritier

Signatures des témoins :

Julien Héritier
à Molondin

Normand Bastard
à Semoret

L'officier de l'état civil :

J. Billaut

N^o 12⁴
Jaccard & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt quatre Mai ~~mil huit cent quatre vingt~~ mil neuf cent treize
 à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o Jaccard Alfred Gustave, menuisier ébéniste
 de Sainte-Croix domicilié à Molondin
Célibataire
né à La Chaux, vic. S^c Croix
~~né le~~ quinze février mil huit cent quatre vingt huit
 fils de Gustave Louis Jaccard
 et de Louise Emire né Ferrer, décédé
 2^o Thuillard Elise, cuisinière
 de Froiderille domiciliée à Démoret
Célibataire
née à Granges / Troy
le Vingt-cinq Avril mil huit cent quatre vingt cinq
 fille de François Thuillard, décédé
 et de Julie né Estoppey, sa veuve à Démoret
 Les publications ont eu lieu à Démoret et à Molondin le vingt-cinq Avril, à S^c Croix le vingt-six et à Froiderille, le Vingt-sept du dit mois, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Alfred Jaccard
Elise Jaccard

Signatures des témoins :

Constant Jaccard à S^c Croix
Charles Thuillard à Démoret

Communiqué : aux officiers civils de S^c Croix et de Bottens.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 13.

Götschi & Tampen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Juin ~~mil neuf cent-treize~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Götschi Jean, agriculteur

de Galmiz (Fribourg) domicilié à Chêne & Paquier

Célibataire

né à Galmiz, le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jean Götschi, décédé

et de Elisabeth na Borgni, sa veuve à Chêne & Paquier

2° Tampen Anna Elisabeth, ménagère

de Mürtschemier (Berne), y domiciliée à

Célibataire

née à Mürtschemier

née à le dix huit Mars mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Jean Jacob Tampen, décédé

et de Rosina ni Berner sa veuve à Mürtschemier

Les publications ont eu lieu à Chêne & Paquier et à Ins, le
seize Mai, et à Galmiz, le dix sept du dit mois de la
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux :

Jean Götschi
Anna Götschi

Signatures des témoins :

Jean Henzer
Emile Götschi
à Chêne & Paquier

L'officier de l'état civil :

S. Pillard

Rectification
Par décision du 26 février 1954, le Département de Justice & Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre en ce sens que le nom patrimonial de l'époux, comme celui de son père, soit orthographié : "Goetschi"
Inscrit le 2 mars 1954
S. Pillard
off. de l'état civil
Communiqué aux offices de Morat, d'Ins, et au dépt de Justice & Police.

N° 14.

Olivier et Baumann

Aujourd'hui Sept Juin mil neuf cent treize
mil huit cent quatre vingt

Nom et profession de l'époux :

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Olivier Jules Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Cierges domicilié à Molondin

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à S^c Cierges, le seize Janvier mil huit cent quatre vingt-neuf

Noms, profession et

fil de Jean Charles Olivier, décédé

domicile des parents :

et de Hélène née Guex, sa veuve à Molondin

Nom et profession de l'épouse :

2° Baumann Marie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Uetendorf (Berne) domiciliée à Molondin

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Montet / Budrefen

Noms, profession et

née à le dix-neuf Octobre mil huit cent quatre vingt-douze

domicile des parents :

fille de Samuel Baumann

et de Anna née Henzer, à Genepy

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Molondin le vingt-un Mai, et à S^c Cierges et Chierachern le vingt-deux du dit mois de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux :

Henri Olivier
Marie Olivier

Signatures des témoins :

Emile Olivier à Molondin
Gottfried Baumann à Genepy

Communiqué : aux officiers civils
de S^c Cierges et de Chierachern

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 15.
Coendoz, Bruand.

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et domicile des parents :
Date des publications :

Aujourd'hui douze Juin mil neuf cent treize
mil huit cent quatre vingt
à Donnelay par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
1° Coendoz Alphonse, Florentin, agriculteur,
de Mollens domicilié à Cronay
Célibataire

né à Mollens, le cinq Mai mil huit cent quatre vingt trois.
fils de Georges Frédéric Coendoz, à Mollens
et de Marie Joséphine Louise née Baudin, décédée
2° Bruand Célestine
de Cronay y domiciliée à
Célibataire

née à Cronay, le Sept Octobre mil huit cent septante six
fille de Henri Bruand, décédé
et de Jeannette Roulier née Christin, à Cronay
Les publications ont eu lieu à Cronay, le vingt six Mai, et à
Mollens, le vingt huit du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication

Signatures des époux :
Coendoz Alphonse
Coendoz Célestine

Signatures des témoins :
J. Henry
L. Donnelay

Communiqué : à l'état civil
de Mollens, à Mollens.

Emile Courvoisier facteur Donnay
L'officier de l'état civil :

B. Billand
[Signature]

N^o 16.

Aujourd'hui

Premier Août

mil neuf cent - ~~treize~~
mil huit cent quatre-vingtMottet et Rossier ni
Rossier.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Premier Août ~~mil neuf cent - treize~~
~~mil huit cent quatre-vingt~~

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mottet John Alexandre, ouvrier agricole
de Seigneux domicilié à Donneloye
divorcé de Rose Amélie Desarzens, dès le trente-Mai
mil neuf-cent-sept.

né à Mézery, le trois Septembre mil huit cent septante-sept
fils de Jean Henri Nicolas François Mottet, décédé
et de Rosine née Poterat, sa veuve à Donneloye

2^o Marlétaz ni Rossier Jeanne Marie Rosine Louise
de Ormont-dessous domiciliée à Verey repasseuse
divorcée de Emile Marlétaz, dès le dix-huit-Mai, mil-neuf-
cent-sept.

née à Verey, le vingt-sept Janvier mil huit cent septante-six
fille de Jules Louis Rossier
et de Cécile Louise née Massard, décédée

Les publications ont eu lieu à Donneloye le trente Juin, à
Ormont-dessous le deux Juillet, à Seigneux le trois, et
à Verey le cinq Juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de mariage et de divorce
des deux époux.
Certificats de publication

Signatures des époux :

John Mottet,
Jeanne Mottet

Signatures des témoins :

Louis Rossier
Eugène Viquerat } à Donneloye.

L'officier de l'état civil :

J. Billaud
[Signature]

Communiqué : aux officiers civils
de Villazel, d'Ormont-dessous
et de Verey.

N° 17
Ozelley & Morel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Août mil neuf cent troise
mil huit cent quatre vingt

à Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ozelley Charles Louis, agriculteur,

de Bercher, Ruyres & Oppens domicilié à Prahins

Célibataire

né à Combremont-le-Petit

né le six Octobre mil huit cent quatre vingt six

fils de Ulysse Jules Ozelley

et de Lucie née Raymond, à Prahins

2° Morel Adèle, ménagère

de Rossenges domiciliée à Couvron

Célibataire

née à L'Abbaye de Rossenges

née le vingt deux juin mil huit cent quatre vingt sept

fille de Edouard Samuel Morel

et de Rosine Aline née Viagniaux, à Rossenges

Les publications ont eu lieu à Prahins, Ruyres, Oppens et
Rossenges, le vingt deux et à Bercher et Couvron le
vingt trois juillet, de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux —
Acte de promesse de mariage —
Certificats de publication —

Signatures des époux :

Ozelley Charles.
Ozelley Adèle

Signatures des témoins :

Ozelley Aline, à Prahins
Reystré Louis Jean
à Chamuz.

Communiqué : aux officiers civils
de S^t Georges, Moudon
Rey et d'Ursins

L'officier de l'état civil :

P. Billaut,
[Signature]

N° 13.
Lahud et Lahud née
Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-quatre Septembre — mil neuf cent - treize —
~~mil huit cent quatre-vingt-~~
 a Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Lahud Jean Alexandre, agriculteur
 de Ogens et de Biolley Magnoux domicilié à Ogens
Veuf de Rosalie Aline née Jaccoud, des le vingt trois Mars
mil huit cent quarante quatre (1844.)
 né à Ogens, le vingt un Septembre — mil huit cent quarante trois —
 fils de Jean Pierre Lahud
 et de Suzanne Françoise née Williams
 2° Lahud née Bourgeois Melanie, ménagère
 de Ogens — y domiciliée à Ogens
Œuvre de Louis Lahud, des le Trente Novembre mil-neuf-cent
dix (1910)
 née à Chêne - Saquin, le sept Juillet — mil huit cent cinquante-quatre
 fille de Louise Bourgeois
 et de _____
 Les publications ont eu lieu à Ogens et à Biolley Magnoux, le huit
Septembre de la présente année — _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication
autorisation de l'état civil
de S^t-Cierges —

Communiqué : à

l'état civil de S^t-Cierges

Signatures des époux :

Alexandre Lahud
Mélanie Lahud

Signatures des témoins :

M. Billaud, syndic
M. Monneyron, Instituteur
à Donneloye

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

N° 19
 Meyste & Ozelley.

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil neuf cent - treize
 mil huit cent quatre-vingt-
 a Donneloye par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :
 1° Meyste Louis Jean, agriculteur
 de Corron domicilié à Chameay
Célibataire
né à Chameay
né le vingt-huit Septembre mil huit cent huitante-un
 fils de Simé Meyste
 et de Lydie née Genier, décédée.
 2° Ozelle Aimée Aline, ménagère
 de Bercher, Rucyres et Oppens domiciliée à Trahins
Célibataire
née à Oppens
née le vingt-trois juillet mil huit cent nonante-trois.
 fille de Alisse Jules Ozelle, agriculteur
 et de Lucie née Raymond, à Trahins
 Les publications ont eu lieu à Chameay, à Trahins, à Oppens et à
Rucyres le dix huit Octobre et à Corron & Bercher, le
vingt-un du dit mois, de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux
Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.
 Communiqué : aux Officiers Civils
de St Georges, de Fey et d'Urains

Signatures des époux :
Meyste Louis Jean
Meyste Aimée Aline
 Signatures des témoins :
J. Henry
Alice Henry
 L'officier de l'état civil :
P. Billaudy

N^o 20.

Lahud & Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Divorce

Par jugement du Tribunal de
Suresnes d'Yverdon en date du
7 juillet 1922, déclaré définitif et
exécutoire le 14 août 1922, le
mariage inscrit ci-contre a été
dissous par le Divorce.

Le Tribunal a fixé à un an
le délai pendant lequel l'époux
coupable ne pourra se remarier.
Inscrit le 30 Août 1922

L. Billaud

L. Jérome

Communiqué au Département
de Justice & Police

Aujourd'hui *Vingt sept Novembre*mil neuf cent *troize*
~~mil huit cent quatre vingt~~à *Donnelaye*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o*Lahud Jean Frédéric*, agriculteur,de *Ogens et de Rivoly Magnoux*, domicilié à *Chanéaz**Célibataire*né à *Tomy, le onze Juillet*mil huit cent *huitante-trois*fils de *Eugène Lahud*et de *Louise Caroline née Micrille, décédée*2^o*Piot Alice*, ménagèrede *Chirrens*, domiciliée à *Trahins**Célibataire*née à *Trahins, le quatre Mars*mil huit cent *huitante-cinq*fille de *Louis Piot, agriculteur*et de *Adèle née Jaquier, à Trahins*

Les publications ont eu lieu à *Chanéaz, à Rivoly Magnoux et à
Trahins le quatre Novembre et à Ogens et Chirrens, le
cinq du dit mois, de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Jean Lahud
Alice Lahud

Signatures des témoins :

Louis Piot
Rene Piot à Trahins

Communiqué : à l'état civil
de *S. Georges.*

L'officier de l'état civil :

L. Billaud

N° 21.

Sahud et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt six Décembre* — mil neuf cent — ~~treize~~ *mil huit cent quatre vingt*

à *Donneloye*, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sahud Ernest, agriculteur*

de *Bidley-Magnoux*, y domicilié à

Célibataire

né à *Bidley, le premier Avril* — mil huit cent *nonante*

fil de *Julien Sahud, menuisier*

et de *Elise veuve Borey, à Bidley-Magnoux*

2° *Rossier Lucie Adèle, couturière*

de *Villarszel* domiciliée à *Donneloye*

Célibataire, mineure autorisée

née à *Donneloye, le sept février* mil huit cent *nonante quatre*

fille de *Louis Henri Francis Rossier, agriculteur*

et de *Emma veuve Carin, à Donneloye*

Les publications ont eu lieu à *Donneloye, à Bidley-Magnoux, et à Villarszel le quinze novembre de la présente année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de promesse de mariage
Autorisation du père de l'épouse mineure
Certificats de publication.

Signatures des époux :

Ernest Sahud
Lucie Sahud.

Signatures des témoins :

Louis Rossier
Huissier municipal
Jacques Waridel, maréchal

Communiqué :

à l'état civil de *Villarszel*

L'officier de l'état civil :

J. Billaud

Le N° 21 de la page 71 est celui de la dernière inscription faite l'année 1913. Les deux doubles du présent Registre sont conformes. Ce que je certifie. Donneloye le 31 Décembre 1913.



N°

Aujourd'hui 31 Décembre 1913 au soir mil neuf cent - mil huit cent quatre-vingt-

~~le présent registre est clos~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° en vertu de l'ordonnance fédérale concernant la tenue

Lieu d'origine et de domicile:

~~de~~ des registres de l'état civil domicilié à et de la Circulaire

Etat civil:

du Département de Justice et Police en date du 16.2.1913.

Lieu et date de la naissance:

par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Molodun. né à mil huit cent

Noms, profession et

fil de A. Garneloy le 31 Décembre 1913 L'atteste

domicile des parents:

et de L. Billaud

Noms et profession de l'épouse:

2°



Lieu d'origine et de domicile:

de domiciliée

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à mil huit cent

Noms, profession et

fil de Ce Volume se termine par le N° 21 de l'année 1913. La suite se trouve dans le

domicile des parents:

et de Les publications ont eu lieu à Volume suivant commençant par le N° 1 de l'année 1914.

Date des publications:

L'atteste L. Billaud

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

un le 2 Janvier 1914
 M. Profet
 M. Belon

N°

Aujourd'hui 31 Décembre 1913 au soir mil neuf cent - mil huit cent quatre-vingt-

le présent registre est clos par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° en vertu de l'ordonnance fédérale concernant la tenue

Lieu d'origine et de domicile:

des registres de l'état civil domicilié à et de la Circulaire

Etat civil:

du Département de Justice et Police en date du 16.2.1913.

Lieu et date de la naissance:

par moi soussigné officier de l'état civil de l'arrondissement de Molodun. né à mil huit cent

Noms, profession et

fil de A. Garneloy le 31 Décembre 1913 L'atteste

domicile des parents:

et de L. Billauds

Noms et profession de l'épouse:

2°

Lieu d'origine et de domicile:

de domiciliée

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à mil huit cent

Noms, profession et

fil de Ce Volume se termine par le N° 21 de l'année 1913. La suite se trouve dans le

domicile des parents:

et de Les publications ont eu lieu à Volume suivant commençant par le N° 1 de l'année 1914.

Date des publications:

L'atteste L. Billauds

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

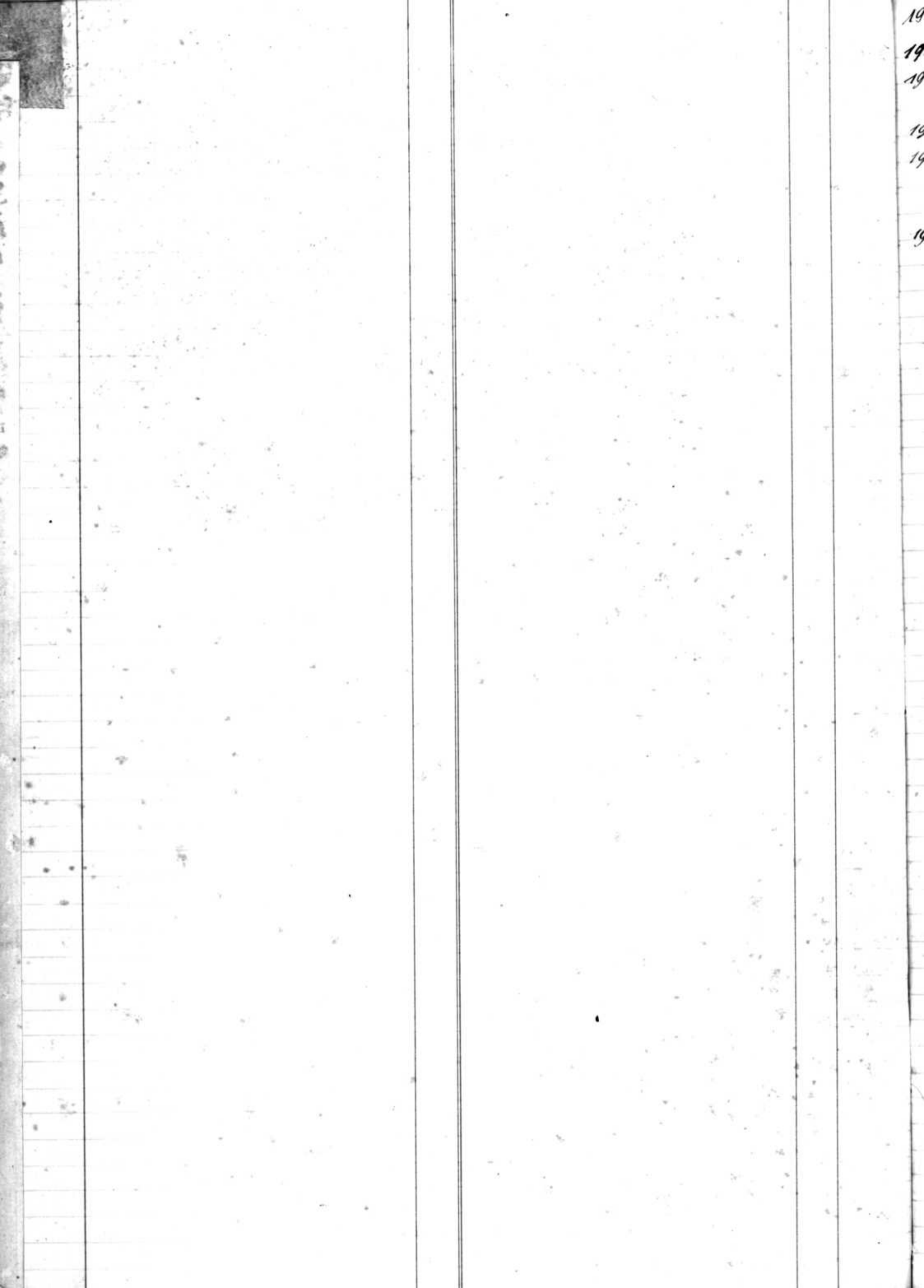
un le 2 Janvier 1914
M. Profet
No. Belony



1909. *Army* & *Jaquier*

fos
3.

A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

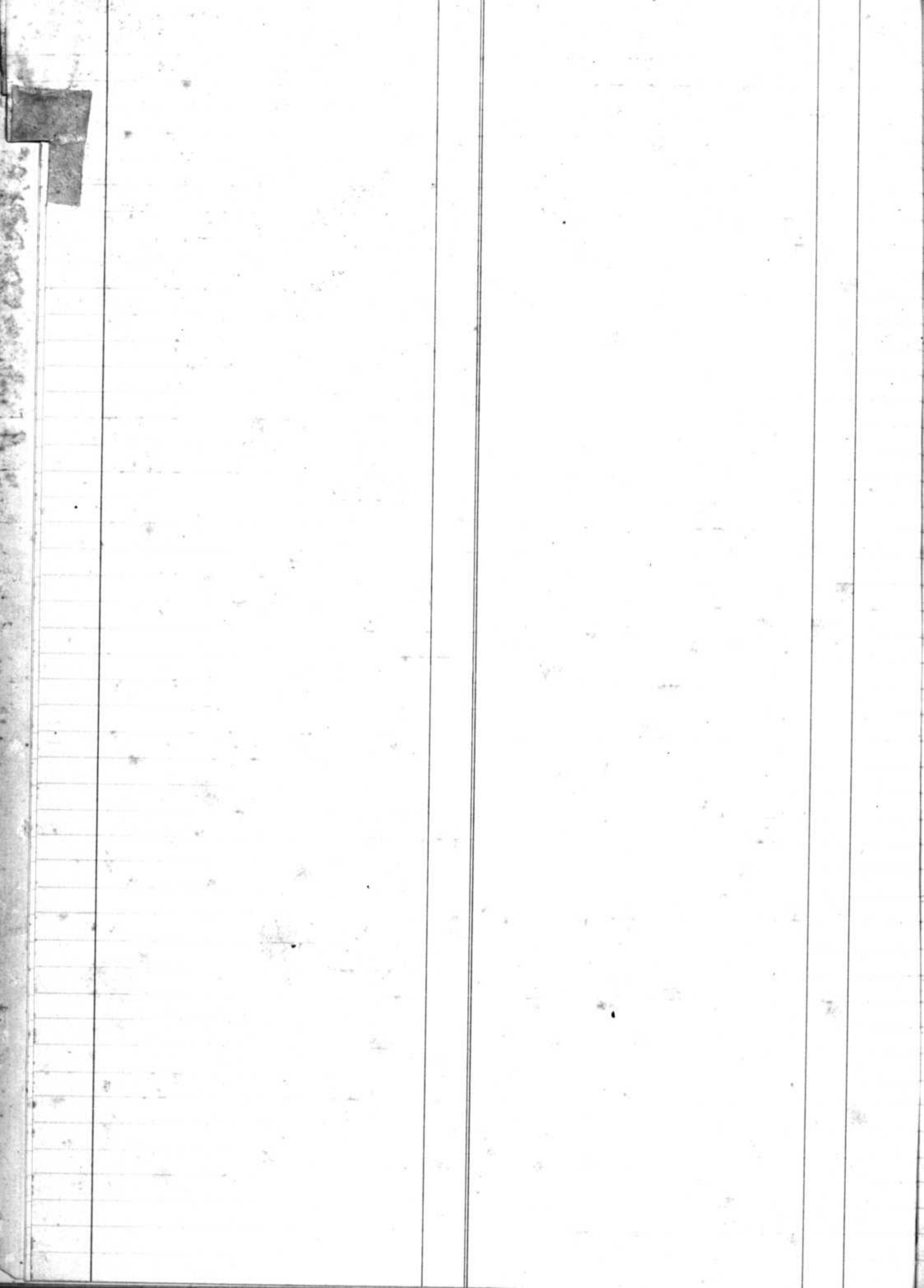


1909	Bleue & Heritier	3
1908	Bally & Durilland	41
1910	Bachofner & Badertscher	15
	Burnand & Pakud	21
1911	Burnand & Barraud	33
1912	Barbey & Barraud	41
	Borey & Gerallonné	48
	Badertscher & Pillard ne Gaumann	50
1913	Burnand & Anderson	58

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z

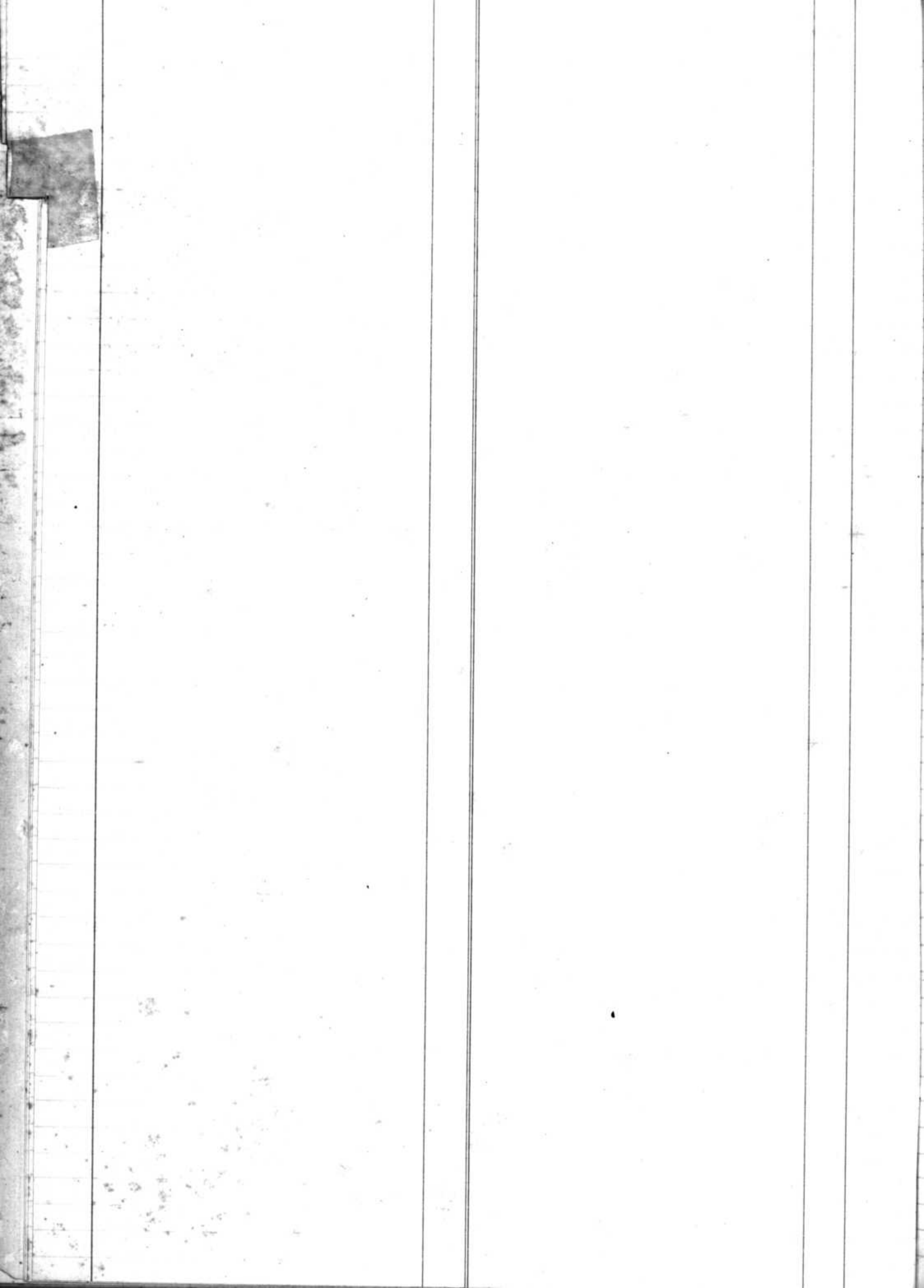
1910	Cothesy - Gerard	12
	Centlines - Bally (annule)	18
	Cothesy - Borel	24
1911	Centlines - Bally	34
1912	Centlines et Heritier	43
	Cruchon - Cruchon ni Michoud	49
1913	Collet - Gondoua	51
	Cheralloy - Guillet	54
	Coendoz - Bruand	65

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		fo
1910	Cothédy & Girard	18
	Cothédy & Bally (annale')	18
1910	David & Pakud	14
	Dommond & Feytregnet	21
1911.	de Siebenthal & Schmid	21
	Deffionaz & Pakud	32

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

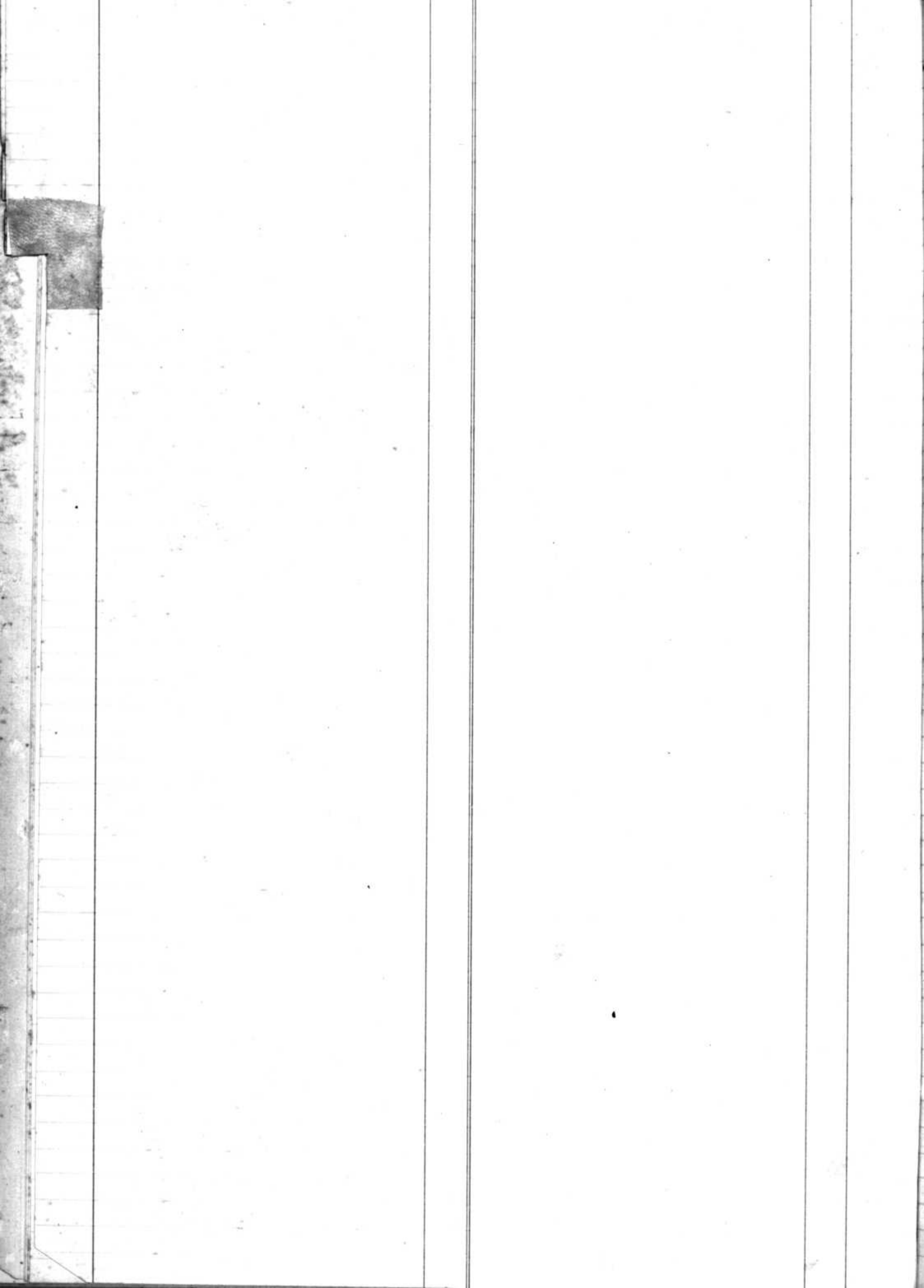


1909.
1914

Engel & Kümmer
Estoppel & Burnand

For
6.
40

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1910 v Ferrer & Crinell

fo
16

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y

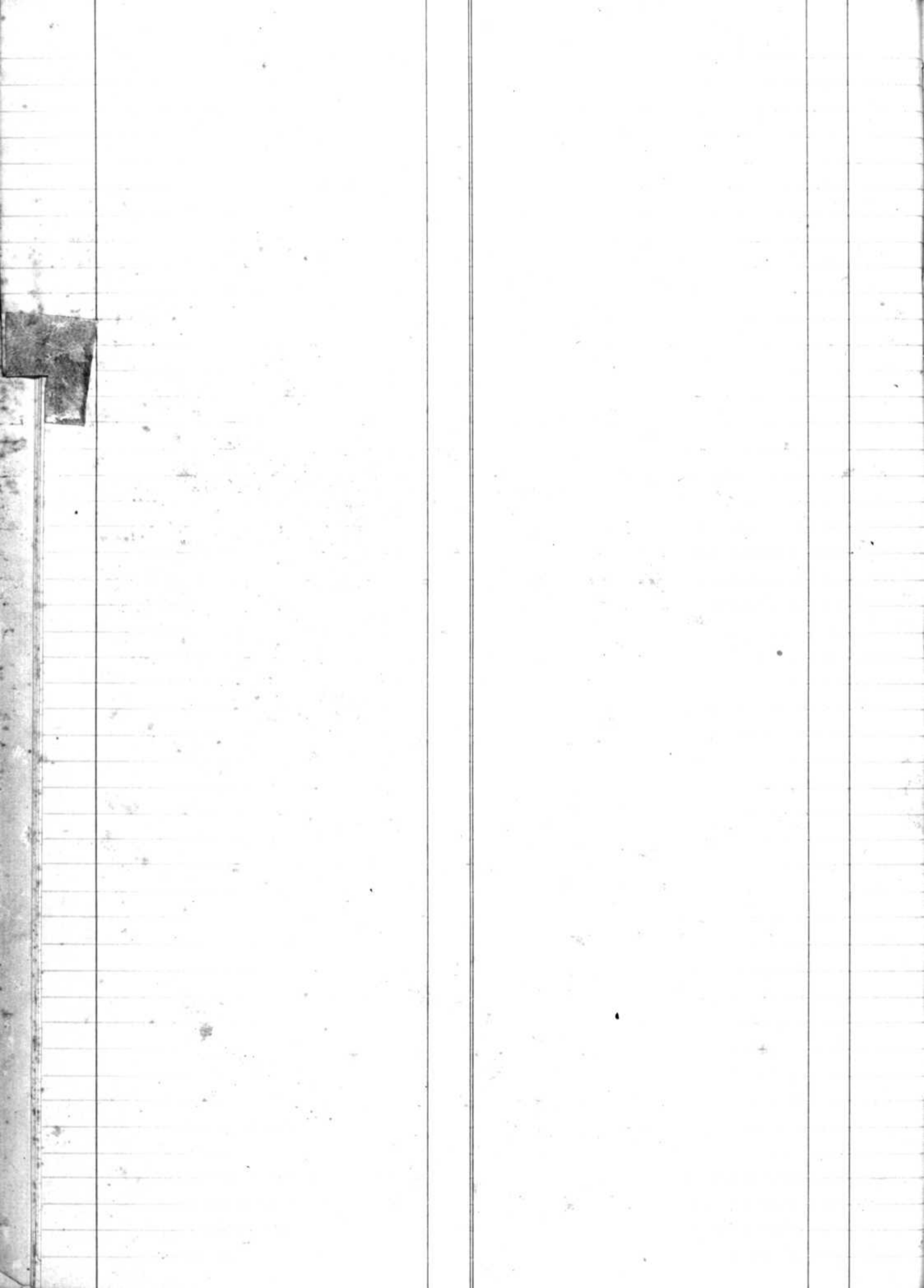


1911
1912
1913

Guesse & Potterat
✓ Guidous & Nobb.
Gottsch & Lampen

fol
25
45
63.

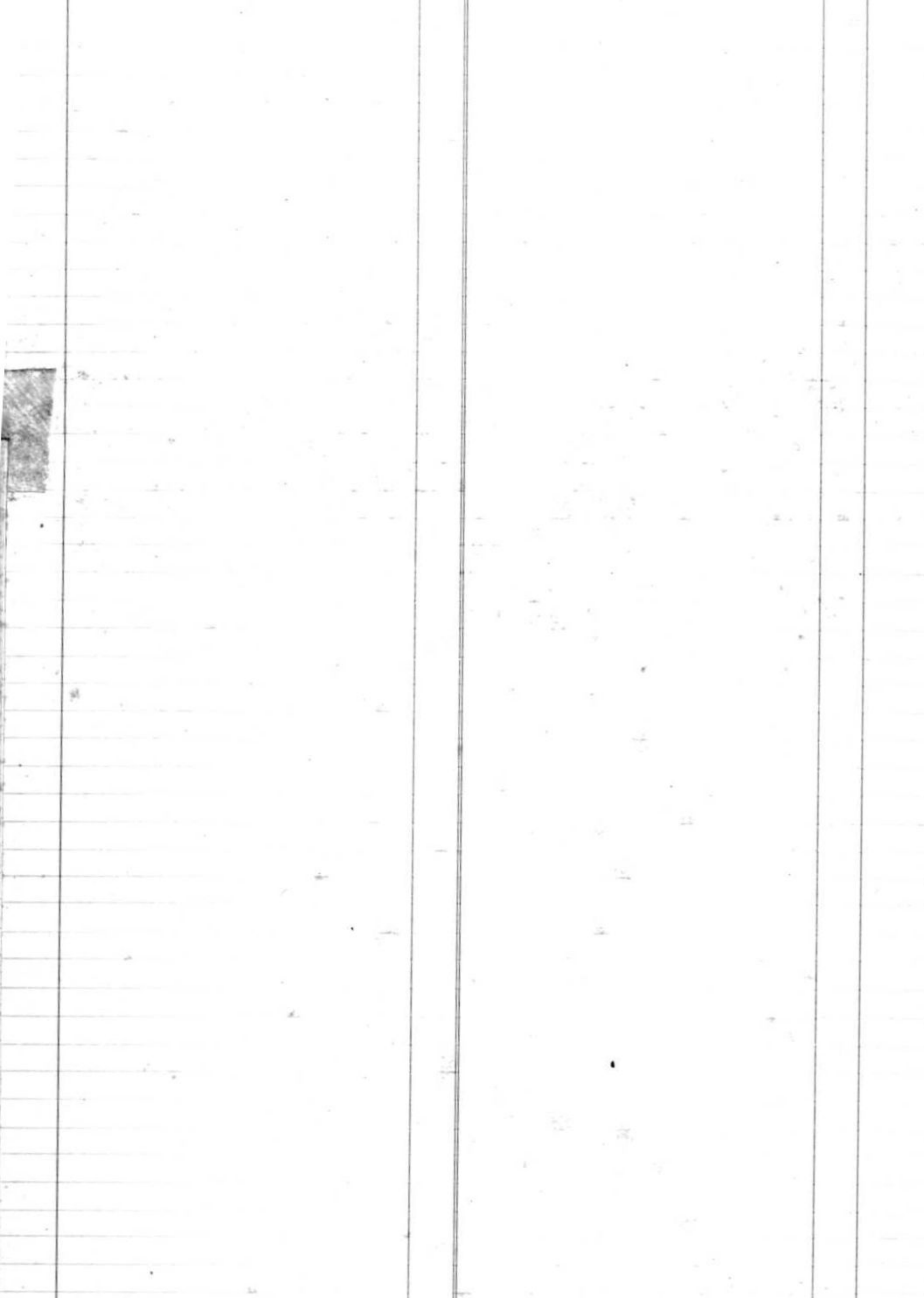
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1909. Henrioud ~ Basset
1910 ~ Héritier ~ Boderbecher
1913. ~ Héritier ~ Kuny

f^{os}
4.
10
61

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1912.

Jayet - Giroux ni Semroz

38

Jacquini - Ketter

44

1913

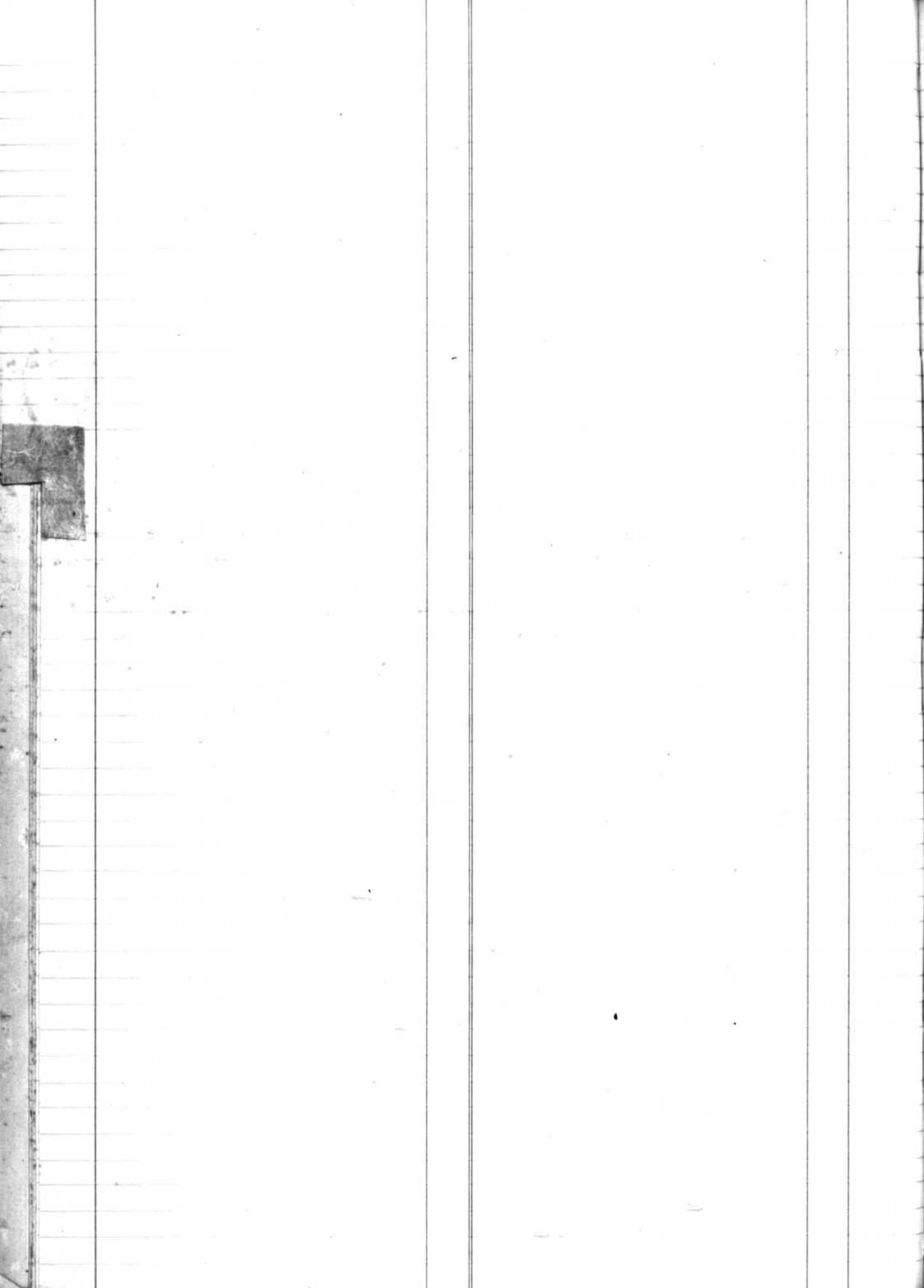
Jacquini - Chéroux

58

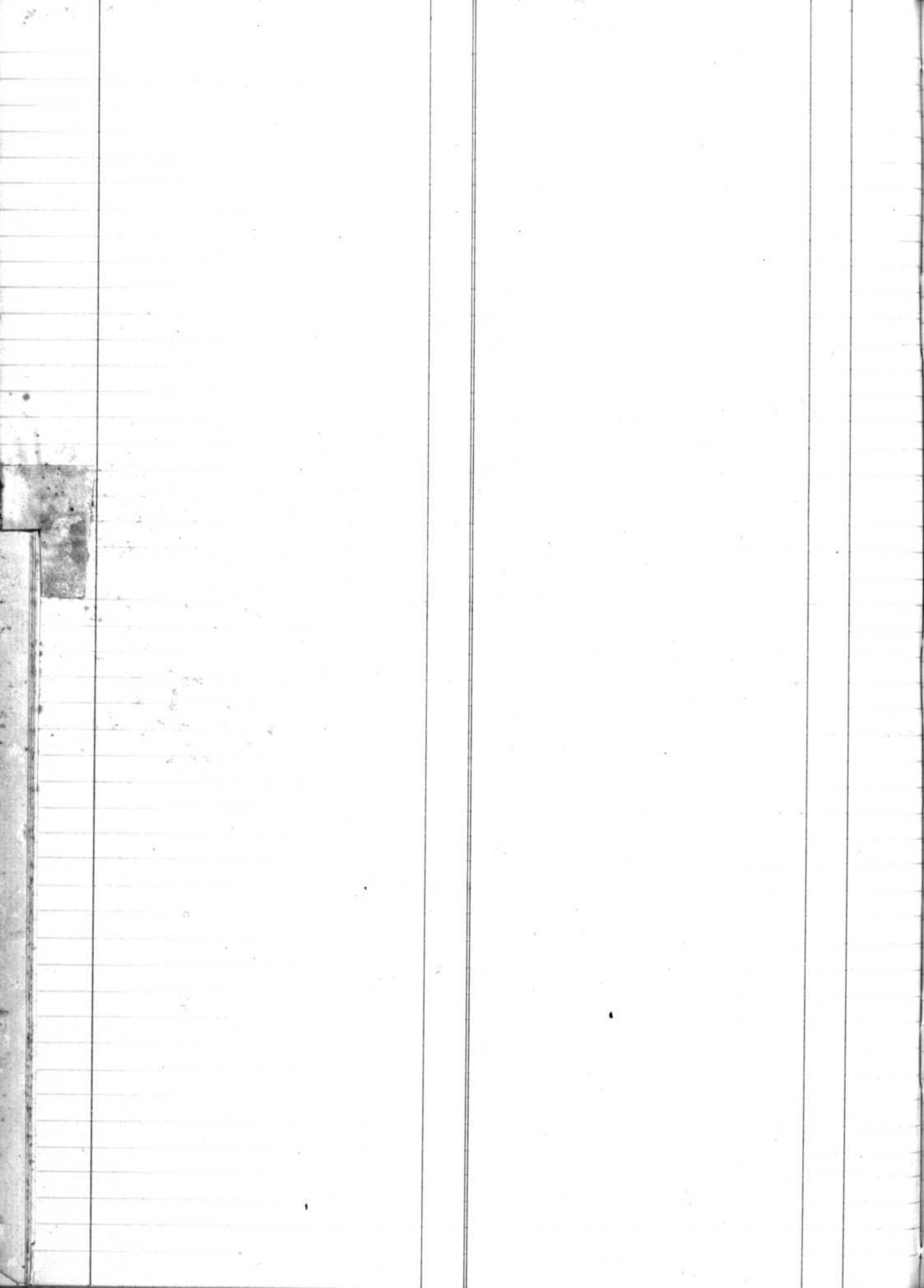
Jaccard - Chullard

62

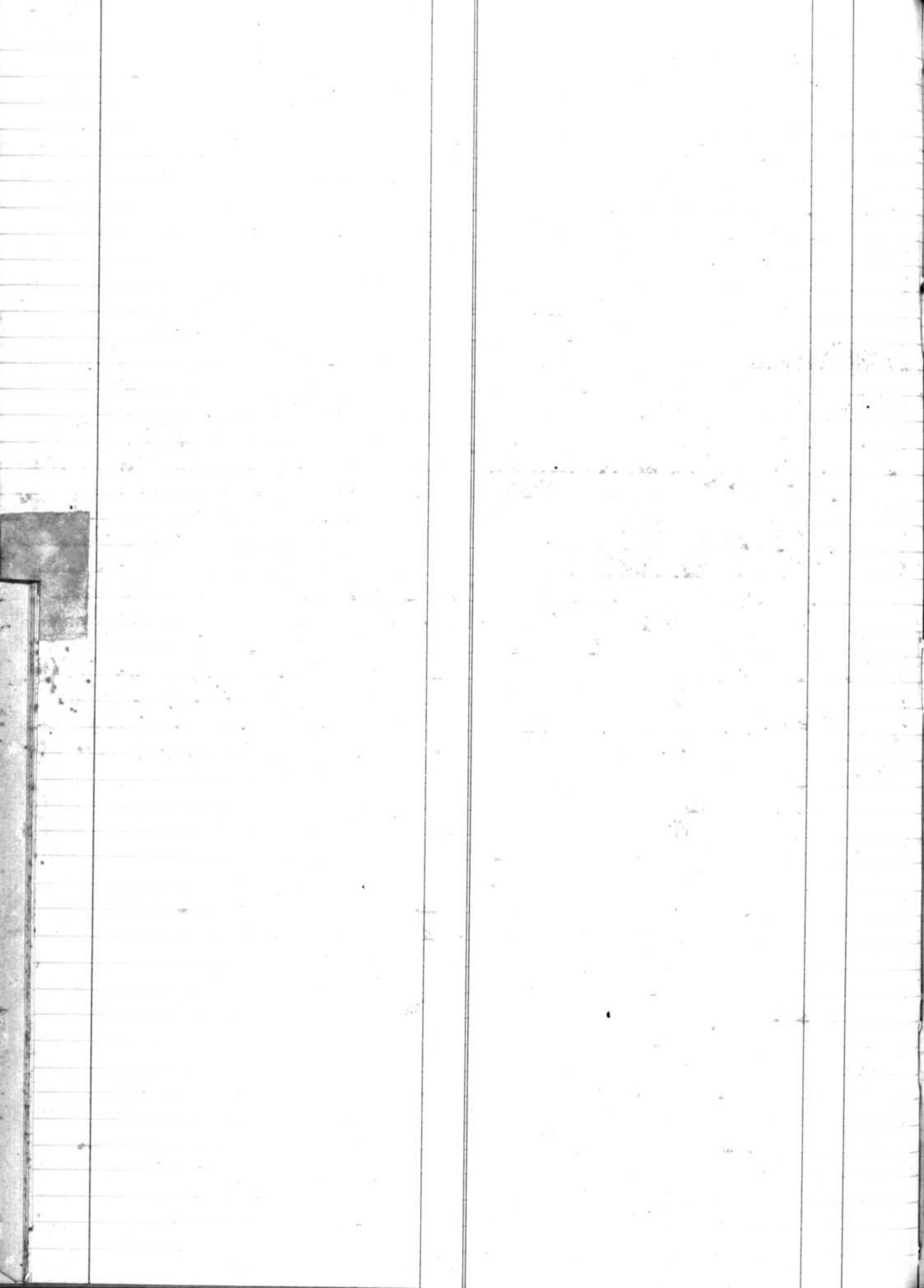
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

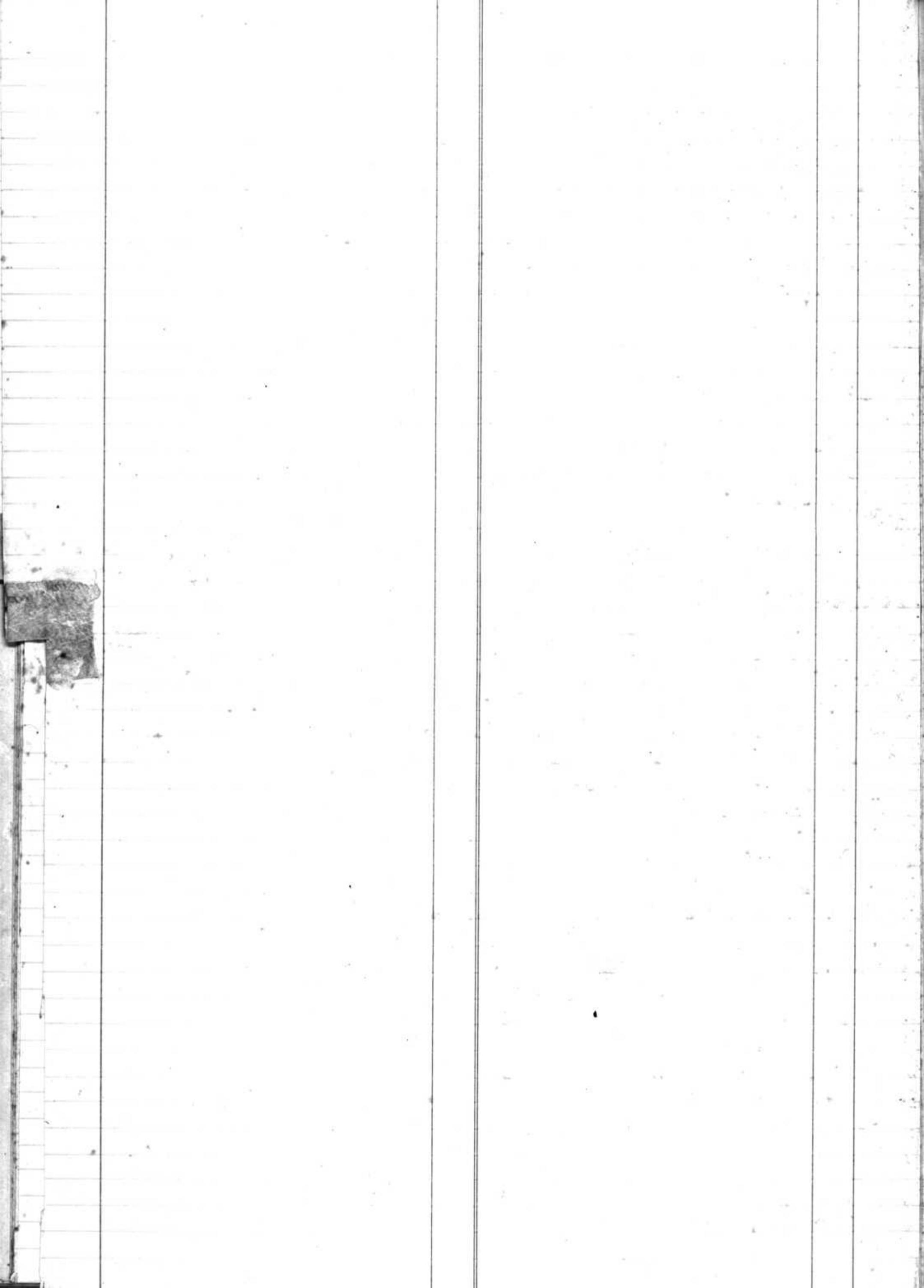


L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		fs.
1910	Magnenat & Hofer	9.
	Michoud & Jaquier	17
1912	Mercier & Jaquier	46.
1913	Mithaus & Tathay	55
	Mottet & Marletta sur Rossier	66
	Moyste & Ozelley	69

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

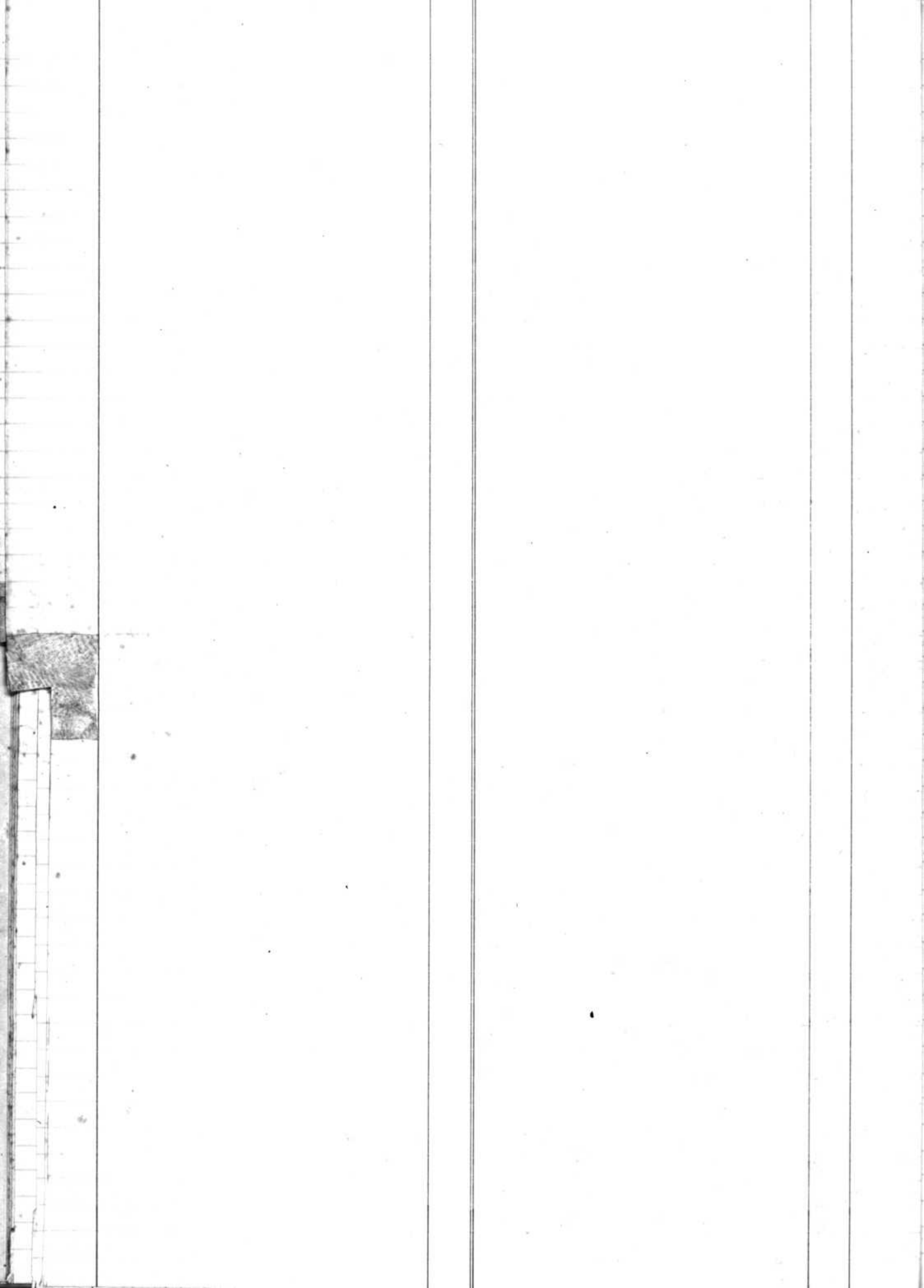


1911

Nobs u Gottraue
Neyret u Panthe

for
27
29.

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1913

Oliver & Pytregnet
Oliver & Baumann
Ozelley & Morel

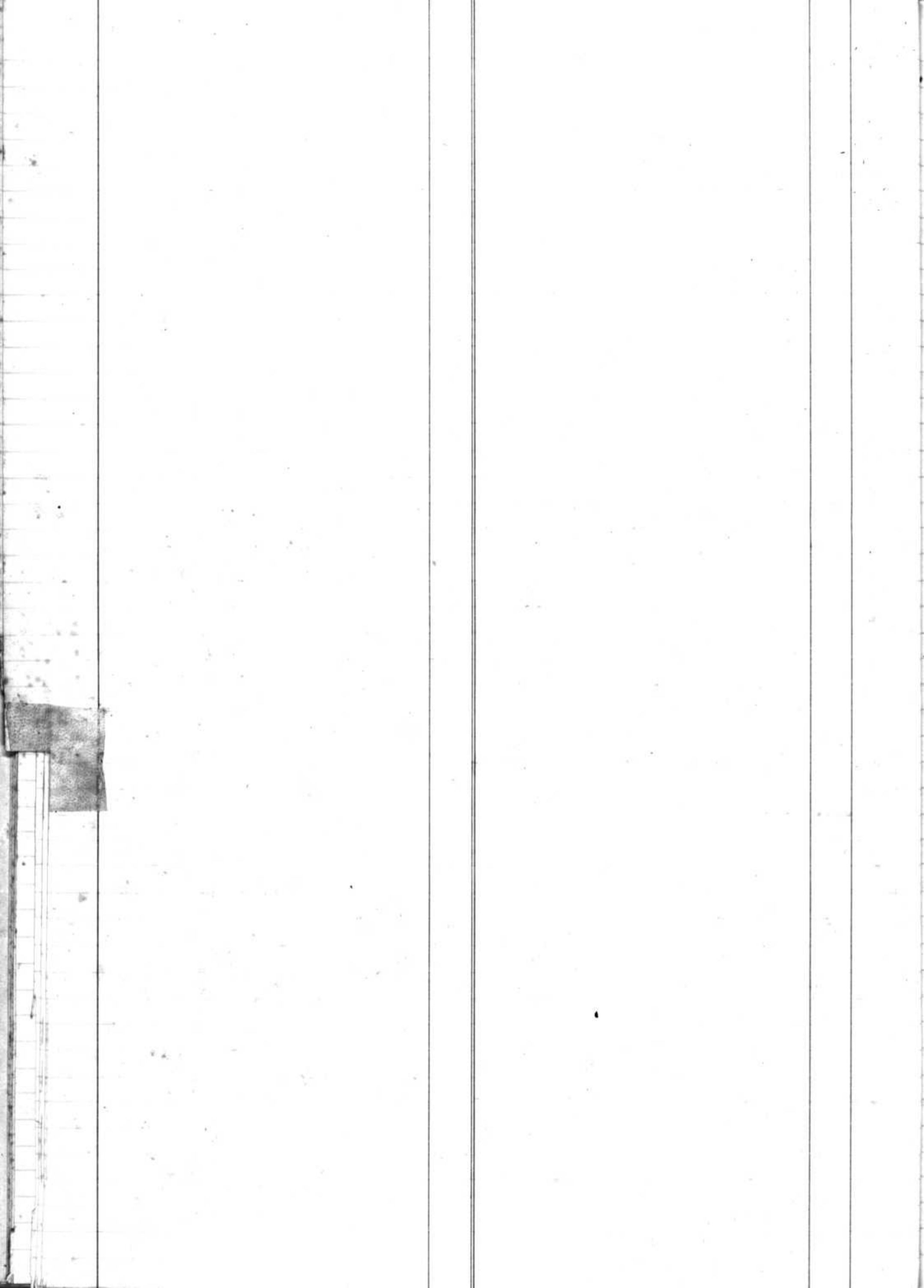
Los

57

64

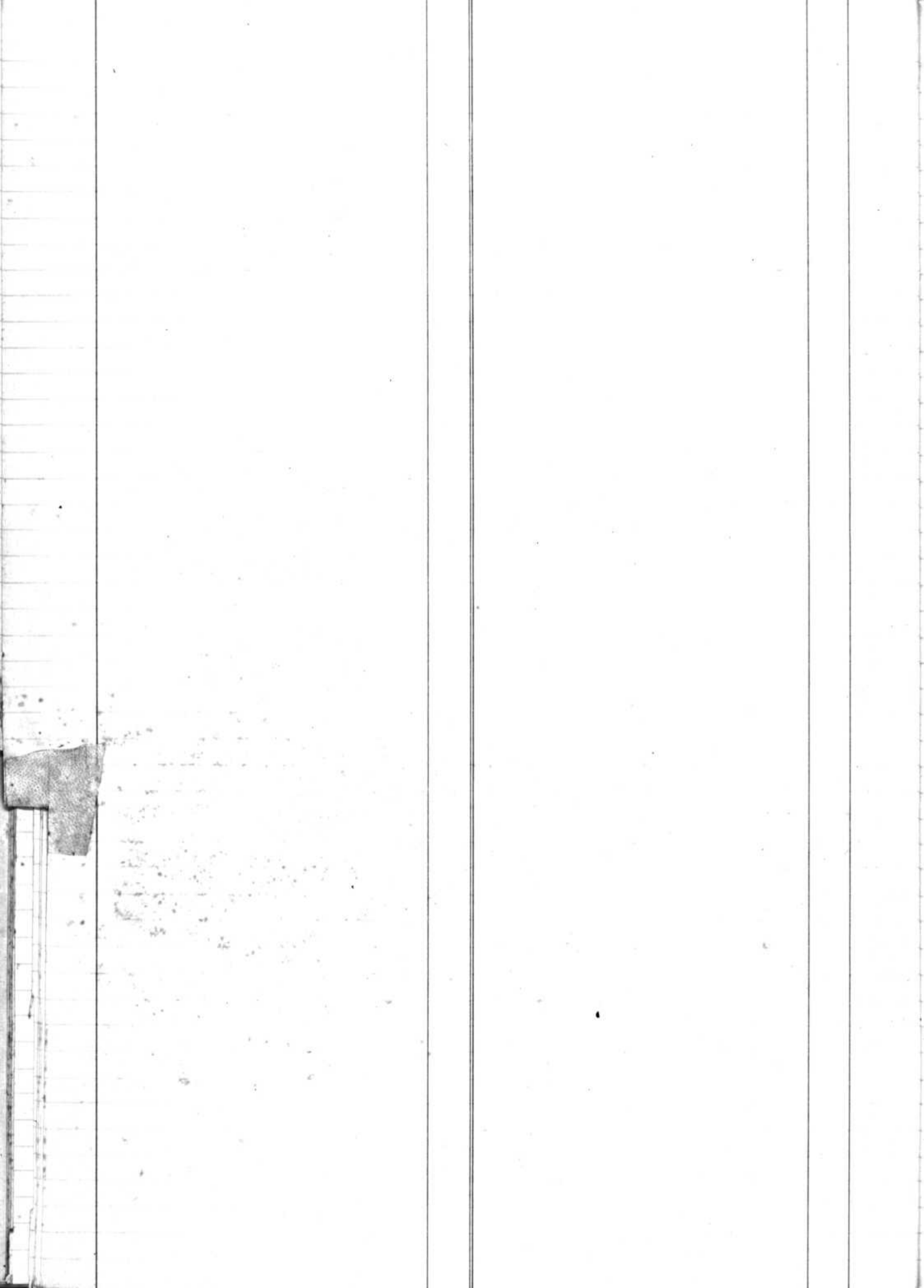
67

O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

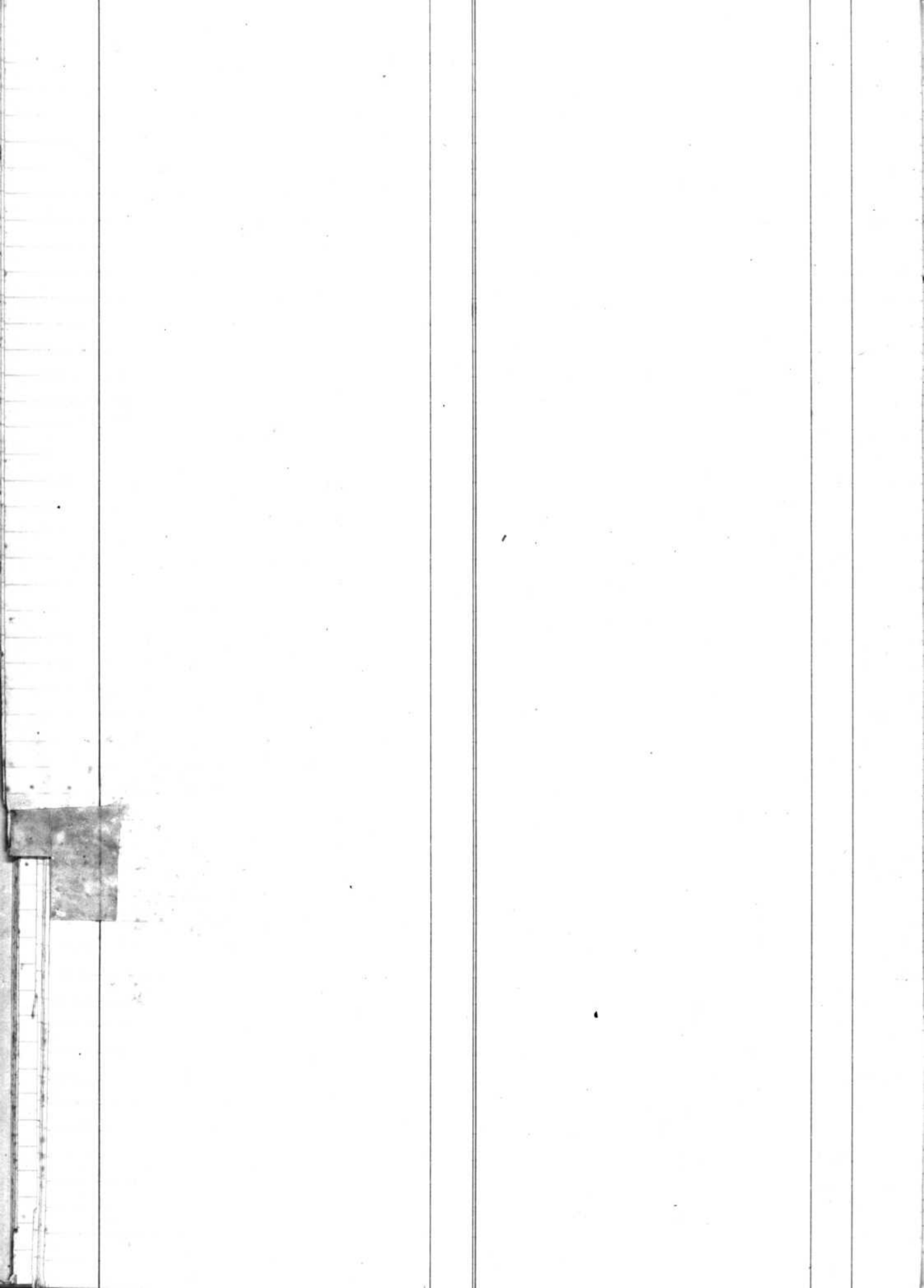


		fo
1910	✓ Pisset & Guidoux	22.
	✓ Pache & Bezencon	23.
1911.	Pahud & Robinet ou Genthorey	28
	Pitton & David	30
1912	Parcaz & Ballif	37
✓	Pahud & Heritier	39
✓	Peytrignet & Jaquier	47
1913	✓ Pisset & Canner	52
✓	Pahud & David	56
✓	Pahud & Pahud no Bourgeois	68
✓	Pahud & Tost	70
✓	Pahud & Rossier	71

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

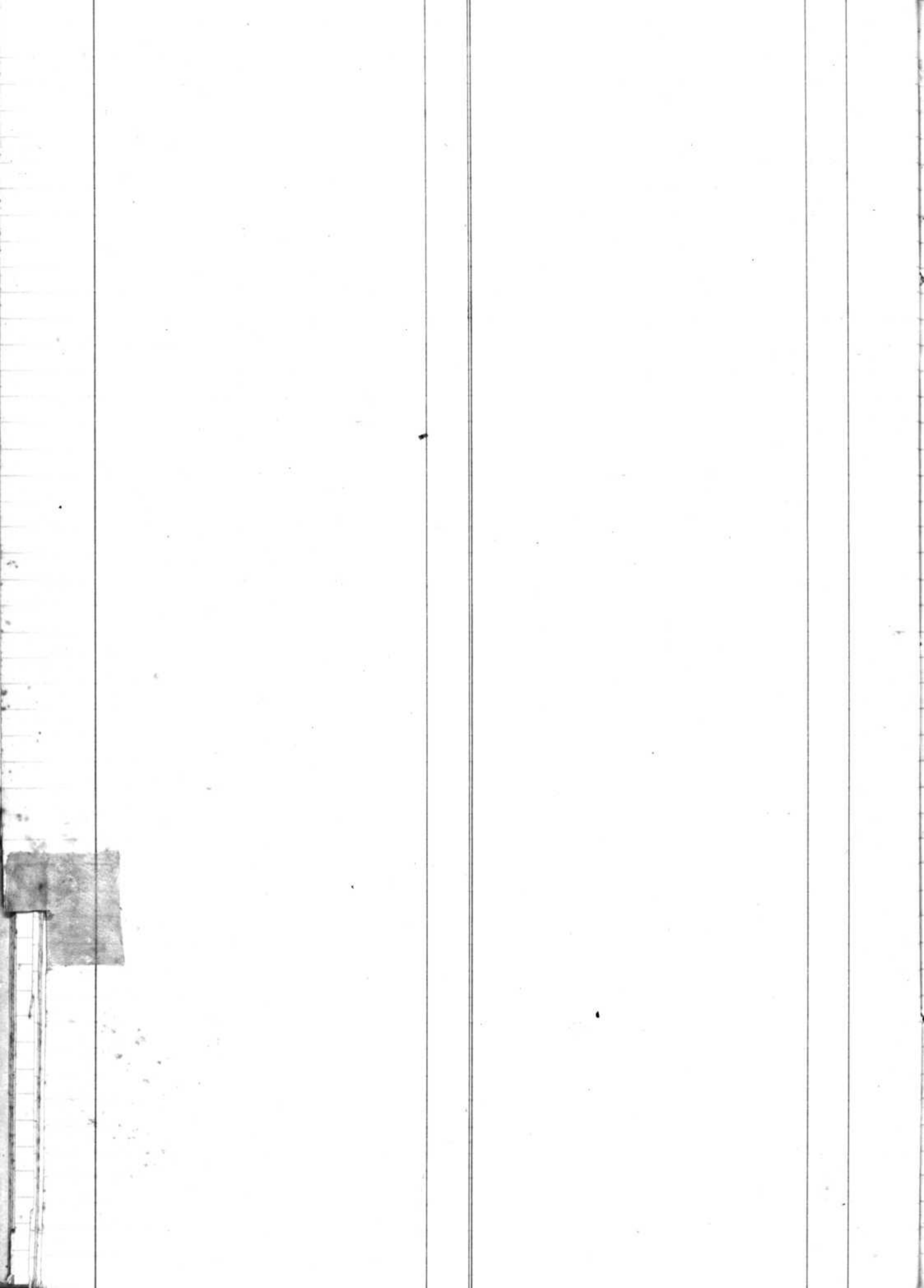


1911.
1912

V. Rosat - Jaquier
Badelfinger et Collet

for
26.
42

R
S
T
U
V
X
Y
Z

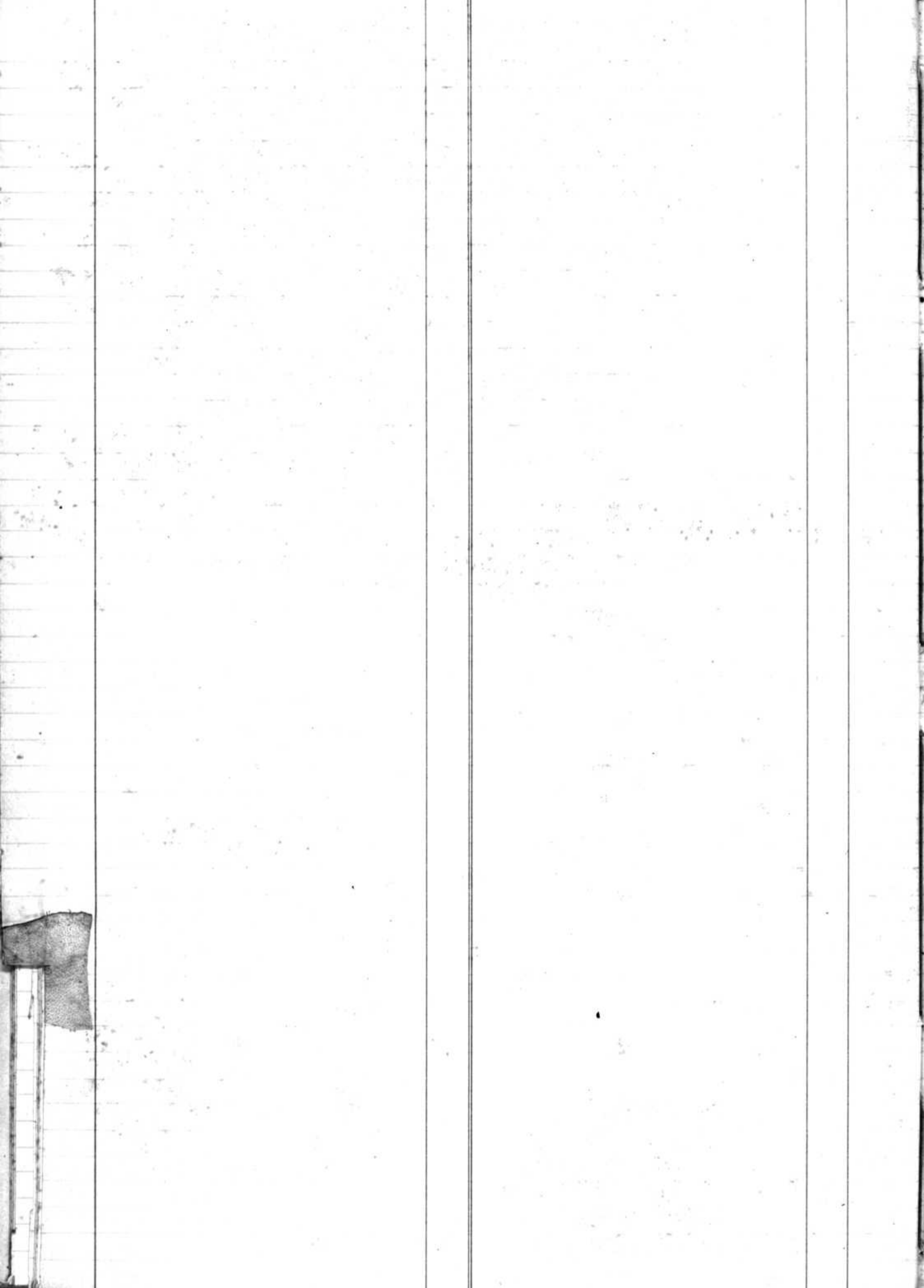


1910.
1911

Spotti or Diomard.
Schweizer & Baatard

19.
35

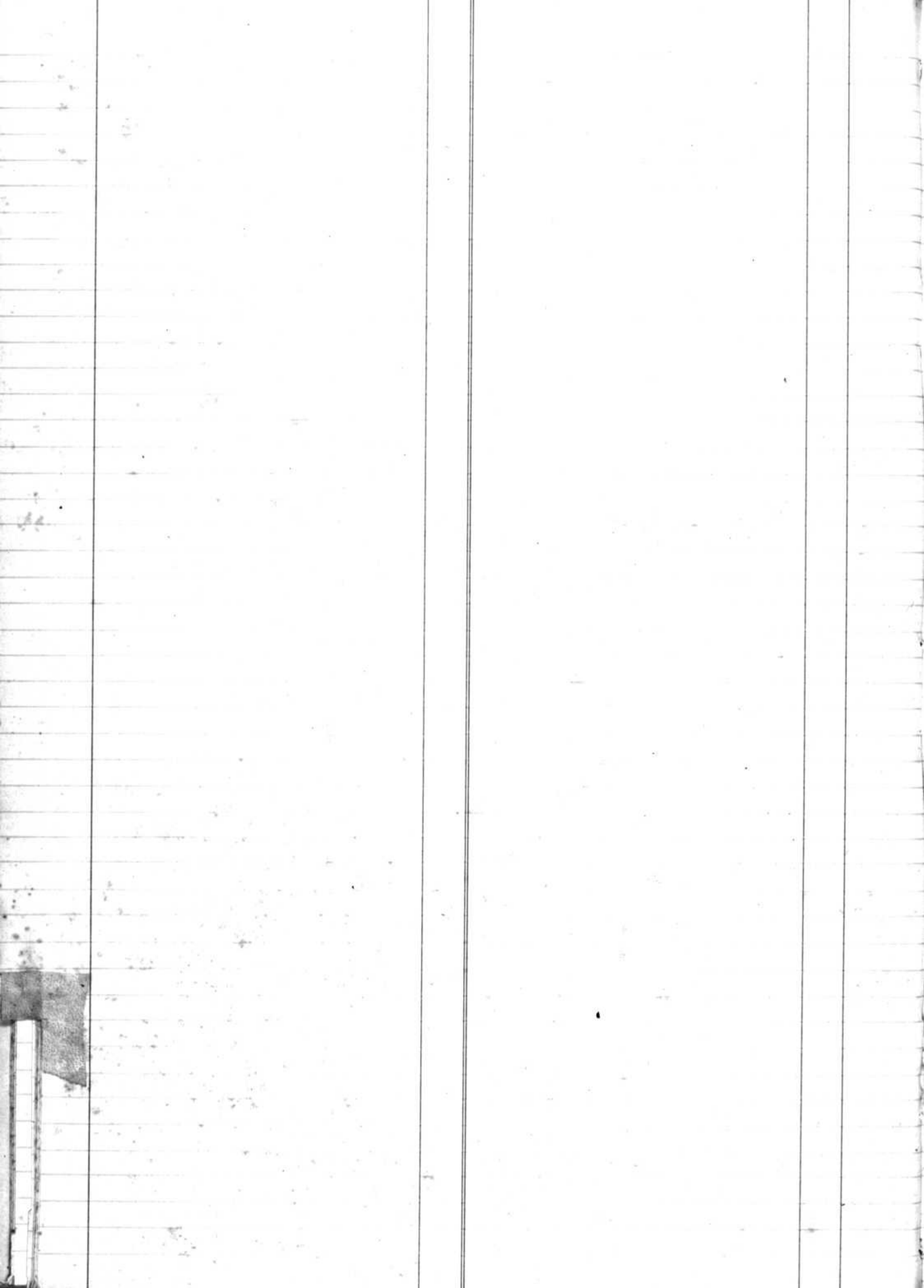
S
T
U
V
X
Y
Z



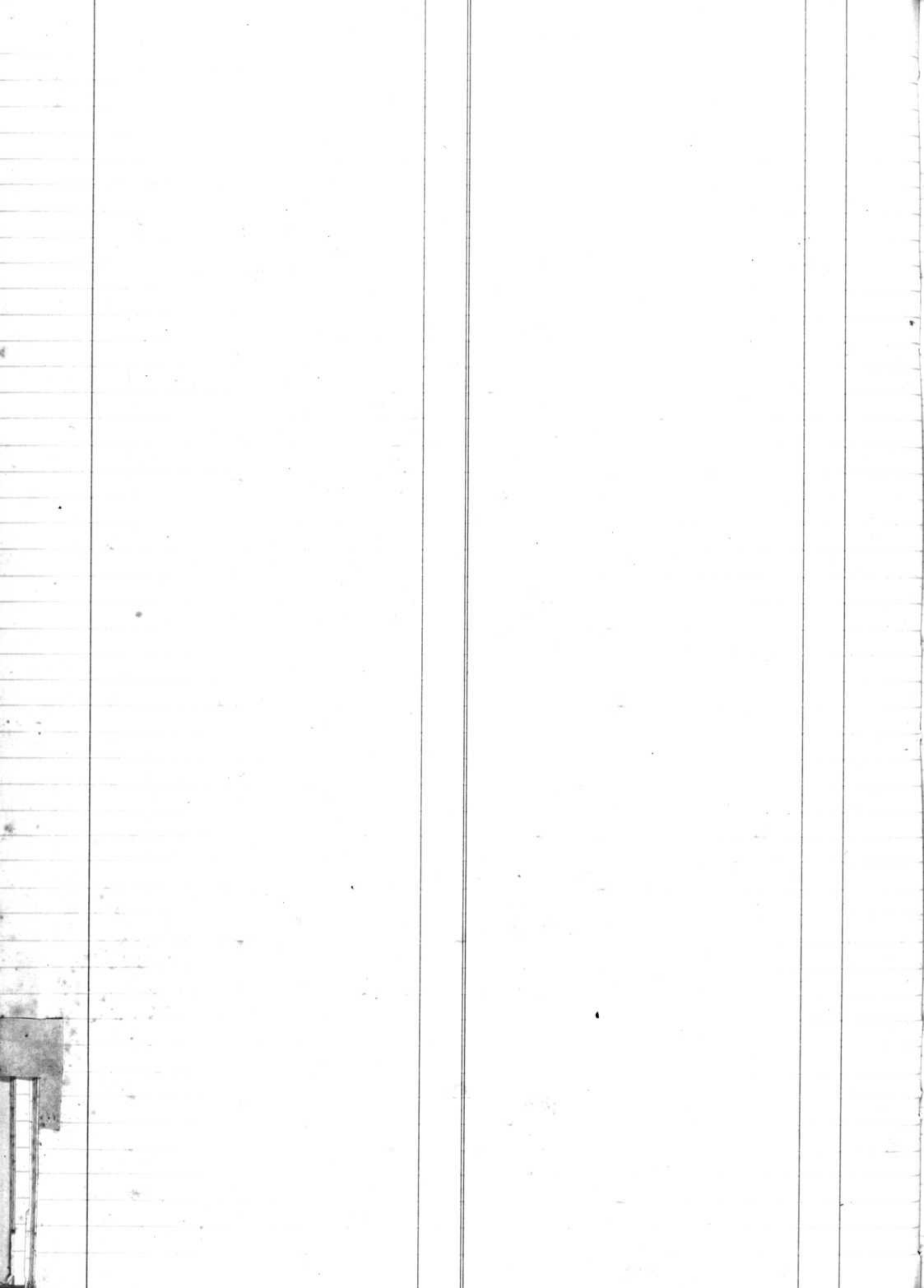
1909. Cardy - Jordan nu Maury
1910 Curin et Bovey
Thillard - Bigler
1913 Cacheron - Tahud

f^o
5.
11
13.
59

T
U
V
X
Y
Z



U
V
X
Y
Z



1913 V Haidel or Titton

for
60

V
X
Y
Z

